

Appel à Projet IDEFI 2011

PARÉ !

PArcours RÉussite à l'Université de Poitiers

*Document final après arbitrage budgétaire et revalidation ANR
Juillet 2012*

www.univ-poitiers.fr



“Des savoirs & des talents”



Acronyme du projet/	PARÉ
Titre du projet	Parcours Réussite
Durée totale du financement demandé (durée maximale jusqu'au 31 décembre 2019)	92 mois – du 1^{er} mai 2012 au 31/12/2019
Montant total du financement demandé sur la période concernée	4 600 000 €

Etablissement porteur du projet

Nom de l'établissement	Statut
Université de Poitiers	Etablissement public d'enseignement supérieur
Acronyme (s'il existe)	Adresse
UP	15 rue de l'Hôtel Dieu – 86034 POITIERS CEDEX

Etablissement gestionnaire de l'aide de l'État, à compléter si différent de l'établissement porteur du projet

Nom de l'établissement	Statut

Responsable du projet

NOM Prénom	Établissement	Fonction dans l'établissement
AURAS Emmanuelle	Université de Poitiers	Directrice du Safire
Téléphone : 05.49.45.44.60	Mobile : 0632691551	Courriel : emmanuelle.auras@univ-poitiers.fr

Liste des établissements partenaires déposant le projet :

Partenaire(s)	Nom	Statut
Partenaire 1		
Partenaire 2		
Partenaire 3		

Autre(s) partenaire(s) associé(s)

Partenaire(s)	Nom	Statut
Partenaire 1	DRONISEP	Administration
Partenaire 2	SAIO	Administration
Partenaire 3	Grand Poitiers	Collectivité territoriale
Partenaire 4	DGESIP	Ministère
Partenaire 5	CFA	Etablissement Public
Partenaire 6	Fondation Poitiers Université	Fondation
Partenaire 7	Région Poitou-Charentes	Collectivité territoriale
Partenaire 8	FSE	Administration

Le budget demandé pour le projet Paré a été réduit de moitié. Pour préserver le caractère transformant de Paré sur huit années nous allons travailler sur des cibles précises pour éviter toute dispersion des actions.

Parcours étudiant

Priorité à la Licence : première et deuxième année pour les modules de métier d'étudiant, projet, méthodologie, accompagnement à la réussite ; troisième année, diminution des modules méthodologiques et renfort du travail sur les compétences avec le PEC, portefeuille d'expériences et de compétences, l'aide à l'insertion, connaissance des métiers. Montée en puissance du volume horaire sur 4, puis 8 ans.

Plus faible accent sur le Master : plus faible volume horaire en transversal, mais présence d'actions sur l'aide à l'insertion, connaissance des métiers, PEC. Soutien d'expérimentations portant sur l'utilisation du e.learning et TICE.

Une priorité sur l'axe « accompagnement des personnes en situation de handicap », en particulier sur l'aspect aide à la recherche de stage et aide à l'insertion, laissant de côté pour le moment le projet d'observatoire et de pôle de ressources spécifiques.

Parcours enseignant

Un appui sur l'expérience et l'expression des besoins : nous allons prendre en compte les recommandations du jury et utiliser plus formellement dans nos travaux la recherche internationale. Elle est connue des responsables de Parcours Enseignants, qui s'en inspirent en fonction de leurs courants théoriques privilégiés. Denis Berthiaume avec lequel ils travaillent déjà, vient à Poitiers pour un séminaire le mois prochain et nous comptons sur ce temps fort pour marquer le démarrage de la démarche.

Nous allons travailler à une meilleure adhésion des enseignants chercheurs, par un travail en amont de rencontre, recueil des besoins, cartographie des pratiques. Nous prenons en compte les résultats des recherches, par exemple de Benez et Pentecouteau (2008), qui montrent que les enseignants recherchent plutôt des formations proches de leurs pratiques, et nos formateurs prendront en compte l'expérience enseignante. Nous chercherons avec D. Berthiaume et Rege Colet (2009), à combiner les connaissances pédagogiques didactiques et les activités scientifiques menées sur ces savoirs.

Nous allons rechercher l'affiliation et l'appropriation, dans l'esprit d'une communauté de pratiques, permettant des échanges entre enseignants mobilisés, participant par exemple à une recherche-action. (Cox Richlin, 2004) : nous croyons beaucoup plus à ces approches de bottom up, qu'à une logique d'obligation, bien difficile à mettre en œuvre dans nos universités, et contraire à la culture universitaire. Les personnes chargées de la veille documentaire devront capitaliser les publications internationales concernant l'apprentissage universitaire, et un budget est conservé pour des échanges et voyages d'études entre la France et d'autres pays. Les relations avec le Québec seront confortées, en particulier avec le CTREQ sur la réussite éducative.

Parcours enseignant se double d'un programme d'accompagnement individuel, s'appuyant sur des projets émergeant dans les UFR, portés par des enseignants motivés. C'est pourquoi nous avons privilégié la voie des appels à projets internes comme le préconise certains universitaires canadiens ou belges depuis longtemps (Germain Rutheford et Dialo, 2006, Frenay et Paul 2006).

Le budget a été revu à la baisse sur les postes liés à l'équipement informatique, d'autres sources de financement pourront être trouvées. Nous laissons une importante part aux dépenses de personnel, enseignant, technicien de recherche, ingénieur ou administratif, puisqu'il s'agit d'un travail de longue haleine pour convaincre, expérimenter, trouver des solutions au cas par cas pour faire progresser parcours enseignant et mettre en œuvre rapidement de quoi « intégrer » dans parcours étudiants. Nous préférons limiter le catalogue de formation et nous en assurer la réussite.

Modifications du dossier

p.11 : La sous-action 1.2 sera réduite, ainsi qu'une partie du volet « orientation » pour recentrer l'effort sur la réussite des études, la lutte contre l'échec et l'insertion. Le volet orientation restera présent par l'accompagnement individuel à l'orientation, la réorientation, grâce à la plateforme d'accompagnement individuel, et le partenariat avec les lycées et le rectorat sur le continuum bac-3, bac+3.

Le travail sur les sites Voca consistera à diffuser le site Voca Sciences, développer le site Voca Lettres et Langues, les autres déclinaisons par domaine relèveront d'autres financements à trouver.

p.14 : sous-action 4.2, point 5 : L'accent sera mis sur l'accompagnement concret des étudiants en situation de handicap et leur information dès le lycée pour les inciter à continuer des parcours d'études à Poitiers dans de bonnes conditions. Les volets

accessibilité des lieux et outils d'apprentissage, et accompagnement individuel seront privilégiés, et l'observatoire, le pôle de ressources spécialisées feront l'objet d'une recherche de financements hors IDEFI.

p.29 : Sous-action 5.1, Résultats attendus :

« Progression pédagogique » : l'arbitrage en fonction du budget annoncé nous incite à forcer le trait de parcours étudiants sur les 3 années de Licence, avec un point fort « réussite » en première année. On ne peut plus parler de « renforcement en Master de l'ouverture au monde socio-économique.. », mais plutôt d'un « recentrage du parcours étudiant autour de l'ouverture au monde socioéconomique relation entreprise, formalisation des compétences.... » : Les aspects soutien de la réussite seront traités en Licence, et le parcours étudiants prendra une forme plus légère en Master autour de l'intégration professionnelle.

Comme cela a été dit plus haut, le déploiement de sites Voca, sera pris en charge par d'autres sources de financement et non par IDEFI.

Les tableaux des pages 34, 35 (tableau 2) et 37, 39 (estimation temps personnel) montrent les conséquences concrètes de la baisse du budget prévisionnel initial et du recentrage des actions sur des cibles prioritaires.

Prenant appui sur le label IDEFI, d'autres demandes de partenariats financiers seront construites.

5.7 Évaluation du dispositif et indicateur(s)

L'évaluation sera conçue comme un outil de conduite de projet : une évaluation en continu qui permet de réorienter les objectifs, moyens, méthodes. Elle permet notamment de tirer des enseignements d'expérimentations avant leur généralisation. **Elle intégrera largement l'évaluation par les pairs et les apprenants eux-mêmes, l'évaluation réflexive.** Elle est conçue comme une évaluation-action, pertinente à la démarche d'accompagnement du changement.

Quoi	déclinaison	Indicateurs	Données chiffrées
Adéquation	pratiques pédagogiques conformes à l'arrêté du 1 ^{er} août 2011 relatif à la licence, à la politique d'établissement de l'Université de Poitiers	De pratiques	augmentation des taux de réussite en licence augmentation du score de satisfaction des étudiants Degré de mise en œuvre du référentiel de compétences en termes d'objectifs d'apprentissage
	mise en place des référentiels de compétences nationaux de la licence.	De participation	taux de présence des enseignants ayant suivi les modules de formation, d'assiduité
Pertinence	pratiques pédagogiques appropriées compte tenu des résultats des recherches sur la pédagogie et la didactique de l'enseignement supérieur	De satisfaction	degré de satisfaction des enseignants par rapport à leur participation au dispositif de formation et d'accompagnement, degré de satisfaction des étudiants par rapport à la mise en œuvre démarches de formations innovantes
Originalité	possibilité pour les personnels chargés d'enseignement de développer un style professionnel leur permettant de développer des pratiques pédagogiques adéquates et pertinentes.	D'acquisition	nombre de certifications obtenues et délivrées sur la pédagogie universitaire, modifications repérées dans les pratiques pédagogiques
Efficacité régulation pédagogique	repérage des impacts de la formation dans les pratiques professionnelles des personnels chargés d'enseignement (effets attendus, effets induits).	D'effets sur l'organisation de l'université	nombre de laboratoires intervenants en formation, en recherche ou en évaluation, de projets bénéficiant d'un accompagnement, d'évaluation conseil menées, nombre d'actions innovantes
	Efficacité en termes d'insertion professionnelle et de réussite.	Parcours Etudiant	- nombre d'étudiants et nombre d'heures maquettes concerné par les modules

			PARÉ - nombre de stages et de projets intégrés dans les maquettes de formation - taux de réussite par publics - taux d'insertion par publics L'objectif de ces taux par publics est de mettre en évidence la valeur ajoutée des processus engagés (publics classiques/salariés, par catégories socioprofessionnelles), afin de vérifier si les dispositifs permettent l'égalité des chances - % de stages faisant l'objet d'un retour d'expériences - Enquête évaluation des formations : items portant sur la connaissance des débouchés, le lien entre les enseignements, la compréhension des objectifs à atteindre, l'appréciation de la réalisation de ces objectifs. Certains de ces items figurent actuellement dans les questionnaires d'évaluation, et les résultats obtenus mettent en évidence la nécessité de progresser. De plus, ces items seront évalués sur la base d'une échelle de valeur (de 0 à 10 par exemple). - Enquêtes auprès des diplômés (déjà menées par le SEEP à 6 mois et à 30 mois) : elles intègrent actuellement une question sur l'adéquation de la formation suivie à l'emploi occupé. Cette question pourrait être développée pour faire apparaître les compétences acquises pendant la formation aux compétences requises par l'emploi.
Efficiencia regulación managerial	mise en rapport des facteurs de résultats et des facteurs de coût pour apprécier la productivité pédagogique	Parcours Enseignant :	- nombre de stagiaires des formations à l'innovation pédagogique - évaluation des stages : juste après, et 1 an plus tard (là encore sous la forme d'une échelle de valeurs, à partir des compétences proposées par la formation) - l'introduction formalisée de la notion d'objectifs en termes de formation (cf plus haut) va amener les enseignants à expliciter les compétences nécessaires. Ce processus d'évaluation de la réalisation des objectifs par les enseignants eux-mêmes peut ainsi participer à rendre encore plus active la démarche de formation à l'innovation pédagogique.

6. Financement de PARÉ ! « PARcours RÉussite»

6.1 Plan de financement : apport des partenaires / financements extérieurs / financements attendus

Etablissement d'enseignement supérieur	Apports	Pourcentage de l'apport par rapport au financement total	Répartition de l'aide demandée	
			Montant en Euros	Soit en % de l'aide totale
Université de Poitiers	13 439 507	68%	4 600 058,32	100%
Sous-total (a)	13 439 507	68%	4 600 058,32	100%

Collectivité territoriale	Apports	Pourcentage de l'apport par rapport au financement total	Répartition de l'aide demandée	
			Montant en euros	Soit en % de l'aide totale
Région Poitou-Charentes	400 000	2 %		
Grand Poitiers	56 000	0,3 %		
Sous-total (c)	456 000	2,3 %		

Autre partenaire	Apports	Pourcentage de l'apport par rapport au financement total	Répartition de l'aide demandée	
			Montant en euros	Soit en % de l'aide totale
Fondation Université de Poitiers	30 000	0,15%		
Ministère de l'enseignement supérieur	120 000	0,7%		
FSE	300 000	1,5 %		
ONISEP	100 000	0,5 %		
Rectorat	478 635	2,4 %		
CFA	100 000	0,5 %		
Sous-total (e)	1 128 635	5,7 %		

Aide Investissements d'avenir demandée	Pourcentage de l'aide investissement d'avenir par rapport au financement total
4 600 00,08	23%

TOTAL (T)	
TOTAL des ressources mobilisées pour l'action	19 899 983,47

6.2 Estimation temps/personne par catégorie de personnel

Actions principales	Participants impliqués	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 1	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 2	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 3	Estimation temps/Personne Catégorie de personnel 4	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 5
« parcours étudiant »	7 Conseillères orientation/insertion/vae/RE		100 % sur 8 ans donc 1572 jours/p (7 pers = 11004 jours)			
	12 Correspondants Insertion Enseignants	10% sur 8 ans donc 157,20 jours /p (12 pers = 1886.4 jours)				
	12 Relais Insertion		100% sur 8 ans donc 1572 jours/p (8 pers = 12576 jours)	100% sur 8 ans donc 1572 jours (4 pers = 6288 jours)		
	1 Chargé de mission	100% sur 8 ans donc 1572 jours/p				
	1 pilote IGE		100% sur 8 ans donc 1572 jours/p			
	2 techniciens informatique/tice suivi outils plateforme		30%/an sur 2 ans donc 120 jours/p Soit 240 jours			
	1 enseignant informaticien (Voca)	100% sur 2 ans donc 410 jours/p				
	Des rédacteurs Voca Lettres					
	1 coordonnateur Voca		30%/an sur 2 ans donc 120 jours/p			
	1 secrétaire Voca			25% sur 2 ans Soit 110 jours/pers		
	1 assistante Voca		30% sur 2 ans Soit 123 jours/pers			
	1 Gestionnaire financier			10% sur 8 ans soit 157.2 jours/pers		
	2 secrétaires Scolarité/Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1572 jours/p (2 pers = 3144 jours)		
	1 relais UP/Lycée		50% sur 8 ans donc 786 jours/p			
	2 COP					50% sur 8 ans donc 786 jours/p (2 pers = 1572 jours)
	Enseignants formateurs	10% sur 5 ans et 15% sur 3 ans soit 102,5 jours + 92 jours = 194.5 jours/p (60 pers = 11670 jours)				
	Personnel Handisup					
	Personnels SCD	Parcours 1 : Année 1 : 20.4 jours Année 2 : 25 jours/an Année 3 : 30 jours/an	Parcours 1 : Année 1 : 28.83 jours Année 2 : 52.52 jours Année 3 : 61.12 jours			

		Années 4 à 8 : 335 pour 5 ans Sur 8 ans : 279.40 jours	Année 4 à 8 : 408 jours pour 5 ans Sur 8 ans : 550.47 jours Parcours 2 : Année 1 : 1.63 jours Année 2 à 8 : 22.85 pour 7 ans Sur 8 ans : 24.48 jours			
	Intervenants extérieurs					5 jours/p sur 8 ans = 40 jours (50 pers = 2000 jours)
Formation et Ingénierie à l'innovation pédagogique « parcours enseignant »	1 Pilote enseignant	100% sur 8 ans donc 1572 jours/p				
	1 coordonnateur		10% sur 8 ans donc 157.2 jours/p			
	1 Gestionnaire financier			5% sur 8 ans soit 79 jours/pers		
	1 équipe pluridisciplinaire	5% sur 8 ans soit 79 jours/pers (5 pers = 395 jours)	5% sur 8 ans soit 79 jours/pers 6 pers = 474 jours)	5% sur 8 ans soit 79 jours/pers	10% sur 8 ans soit 157.2 jours/pers 2 pers = 314.4 jours)	
	1 secrétaire Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1572 jours/p		
cellule de médiatisation TICE	2 ingénieurs multimédias	100% sur 8 ans Soit 1572 jours/pers (3 pers = 4716 jours)				
	1 développeur multimédia	50% sur 8 ans Soit 786 jours/pers				
	1 graphiste	50% sur 8 ans Soit 786 jours/pers				
	1 expert juridique					100% sur 8 ans Soit 1572 jours/pers
	1 Gestionnaire financier			10% sur 8 ans soit 157.2 jours/pers		
	1 secrétaire Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1572 jours/p		
« Recherche et évaluation »	1 équipe pluridisciplinaire	5% sur 8 ans soit 79 jours/pers (2 pers = 158 jours)	5% sur 8 ans soit 79 jours/pers 4 pers = 316 jours)	5% sur 8 ans soit 79 jours/pers	10% sur 8 ans soit 157.2 jours/pers 2 pers = 314.4 jours)	
	1 Gestionnaire financier			10% sur 8 ans soit 157.2 jours/pers		
	1 secrétaire Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1572 jours/p		
TOTAL = 76 961.15 jours		24 211,2 jours	27 943,2 jours	14 966,7 jours	628,8 jours	5 144 jours

6.3 Justification des dépenses, en coûts complets, des principaux postes de dépenses exposés dans les tableaux du document A2

Personnels : Voir tableau 6.2

Il s'agit de recrutement de personnel notamment en termes de développement multimédia mais aussi d'encadrement et de soutien pédagogique en ce qui concerne les catégories 1 et 2. Mais aussi de personnes susceptibles d'intervenir au sein des différents parcours de Paré, mais aussi d'accompagner et piloter tout le dispositif Paré.

Pour les personnels de catégorie 3 il s'agit de personnes recrutées afin de suivre le projet Paré spécifiquement et d'assurer les missions notamment d'insertion. Ces personnes auront à développer différentes missions comme du secrétariat, de la scolarité de la gestion et du suivi budgétaire mais aussi des missions d'aide à la conduite de projets.

Pour la catégorie 4, il s'agit des responsables pédagogiques des parcours enseignants et tice – personnels dédiés à ces actions.

En ce qui concerne la catégorie 5 il s'agit des conseillères d'orientation (mises à disposition par le rectorat) mais aussi d'intervenants extérieurs.

Prestations externes :

Parcours étudiant, il s'agit de communication autour du dispositif mais aussi d'intervention dans les dispositifs d'insertion (entreprises, syndicats, collectivités...), de développement d'outils d'orientation, d'information des lycéens et étudiants, des actions événementielles autour de l'insertion : forum des métiers, speed meeting...ce sont aussi des consultants venus en appui au projet

Parcours enseignants, les dépenses concernent la communication des actions mises en place, et l'intervention de personnes externes à l'Université.

Recherche et évaluation : il s'agit de dépenses liées à la communication et à l'intervention de personnes externes en termes de conseils.

Missions

Les frais de missions, quel que soit le parcours, couvrent les déplacements d'équipes interdisciplinaires en France ou à l'étranger pour aller échanger avec des collègues qui ont des pratiques avancées ou complémentaires (ex : visite à Lausanne en juillet prochain pour découvrir les approches métiers de l'étudiant et pédagogie enseignante), mais aussi la participation à des colloques, rencontres pour communiquer sur le dispositif Paré et valoriser les différentes actions menées dans ce cadre.

Autres dépenses externes (consommables, petits matériels)

Il s'agit de dépenses pour des tablettes et autres périphériques mobiles, ordinateurs portables, caméras, appareils photos, baladeurs numériques, logiciels, imprimantes, ordinateurs, mais aussi des cartouches d'encre, du matériel de papeterie, des consommables dits classiques.

Dépenses d'aménagement immobilier

Aménagement handicap, aménagement de salles dédiées...

Autres dépenses justifiées par une procédure de facturation interne

Appel à candidature pour des projets interne : projet de recherche autour du métier de l'étudiant, la pédagogie et les nouvelles technologies, interventions d'autres services de l'Université en termes d'aménagement ou de production.

Equipe ou amortissement

Tableaux blancs interactifs, dispositifs de visioconférences mobiles et de dispositifs de podcasts mobiles.

6.4 Prise en charge du coût du projet à l'issue de la période financée par IDEFI

Les universités vivent une phase de transformations aiguës. Elles se réorganisent, inventent de nouvelles formes de gouvernance pour améliorer le pilotage et la traçabilité interne des ressources, moyens financiers et en personnels. Dans une démarche d'autonomie, le président et ses conseils peut orienter résolument l'activité en fléchant les moyens sur des actions qu'il juge stratégiques. Dans ce cadre, les années 2011, 2011, 2013 et 2014 seront des périodes de transition entre un ancien modèle de gestion et un nouveau. Pendant ces années, un travail sera mené pour orienter l'offre de formation dans des domaines stratégiques, pour dégager des marges de manœuvres pour mettre de nouveaux moyens en œuvre sur les politiques transversales.

Par ailleurs, conformément aux objectifs attendus pour PARÉ, le changement progressif de culture et de pratiques chez les universitaires les amènera peu à peu à intégrer à l'intérieur de leurs enseignements des éléments d'apprentissage jusqu'à présent annexes, voire négligés. Les éléments de « Parcours Etudiant » seront en grande partie intégrés aux enseignements disciplinaires, et les avancées de « Parcours Enseignant » mèneront à une autre manière d'envisager l'enseignement : moins de présentiel, de l'auto-formation, des enseignements à distance en séquences pédagogiques scénarisées. Enfin, plus d'égalité d'accès, des réorientations erronées et des abandons moins nombreux, permettront un gain de temps important pour les personnels d'accompagnement.

Tel est le défi de PARÉ : au fil des quatre dernières années d'IDEFI, l'intervention de l'Etat sera de moins en moins nécessaire. Les objectifs une fois atteints, une vitesse de croisière des cellules et services sera stabilisée et les actions seront réintégrées dans le quotidien universitaire.

Par ailleurs PARÉ permettra aussi d'optimiser les relations avec les partenaires privés ce qui fait espérer une intervention financière plus forte de leur part, suivant l'exemple de la formation continue, financée en grande partie par l'extérieur.

Résumé de PARÉ ! « PARcours RÉussite »

PARÉ est un projet ambitieux de l'Université de Poitiers. Il se veut porteur d'un changement auprès des étudiants et des enseignants, grâce à une approche pédagogique innovante. PARÉ s'appuie sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), pour une meilleure reconnaissance des compétences universitaires par le monde de l'entreprise. Dans un esprit d'égalité des chances, il agit sur la réussite de l'étudiant et la valorisation des missions des enseignants-chercheurs.

PARÉ s'adresse d'une part aux étudiants, mais aussi aux enseignants.

Le Parcours Etudiant, intégré à terme dans toutes les formations du LMD (Licence, Master, Doctorat) s'articule au **Parcours Enseignant**, pour une évolution qualitative des pratiques d'enseignement. Ces deux parcours bénéficient des apports de la recherche en Sciences Humaines et Sociales et de l'évolution des outils numériques.

« **Parcours Etudiant** » est un ensemble cohérent de modules obligatoires. Il intègre quatre thématiques d'apprentissage :

- Bien apprendre pour réussir
- Repérer et valoriser ses compétences
- Se professionnaliser et s'ouvrir au monde
- Prendre appui sur les nouvelles technologies.

« **Parcours enseignant** » est un dispositif de formation et d'accompagnement pédagogique des enseignants qui s'articule autour de quatre axes :

- Formation
- Service de conseils et d'ingénierie
- Recherches sur la réussite et le e-learning
- Cellule de médiatisation des TICE.

Il entraîne le développement de nouvelles pratiques pédagogiques, permet de comprendre les manières d'apprendre des étudiants et de scénariser les cours pour mieux y répondre. Il participe à la généralisation de l'Evaluation des Enseignements par les Etudiants.

Les deux parcours se rejoignent en un seul, progressivement, sur les huit ans d'IDEFI, pour une excellence pédagogique et numérique intégrée dans les disciplines.

PARÉ a pour finalité une transformation radicale de la manière d'enseigner qui se fera progressivement, dans une **combinaison entre innovation pédagogique, e-learning et développement professionnel des enseignants**. Il prend appui sur la coopération entre les différents métiers universitaires. Dans une logique d'égalité des chances, PARÉ s'engage aussi pour la prise en compte du handicap et la mise en œuvre de la Charte sur l'égalité des chances.

PARÉ est une démarche innovante, basée sur des expérimentations pluridisciplinaires initiant **un véritable saut qualitatif** : offrir à chaque étudiant un parcours d'apprentissage complet intégré à sa formation, obligatoire et progressif, proposé par des enseignants et des accompagnateurs familiarisés à l'utilisation des outils numériques, au plus près des recherches en pédagogie, sciences de l'éducation, sociologie et psychologie.

Sommaire

1. RESUME	p.2
2. DESCRIPTION DU PROJET	p.4
2.1. Présentation du contexte, de l'existant, des forces et faiblesses	p.4
2.2. Nature et objectif(s) du projet	p.7
2.3. Place du dispositif dans l'organisation de l'offre de formation de recherche existante	p.13
2.4. Présentation des équipes de formation et des partenaires impliqués	p.14
2.5. Présentation du/des public(s) cibles	p.14
3. CARACTERE INNOVANT ET STRUCTURANT DU PROJET	p.15
3.1. Caractère stratégique du projet	p.15
3.2. Caractère innovant du projet et originalité dans le contexte national	p.15
3.3. Impact sur les contenus et méthodes de formation	p.16
3.4. Attractivité et compétitivité au niveau international	p.17
3.5. Démarches d'amélioration de la qualité	p.17
3.6. Liens avec le monde socio-économique	p.18
3.7. Impact sur l'insertion professionnelle des diplômés	p.19
3.8. Caractère modélisant du projet	p.19
3.9. Diffusion des résultats	p.20
4. EQUIPE ET DISPOSITIF DE FORMATION	p.21
4.1. Equipe	p.21
4.2. Dispositif d'animation, de contrôle et de suivi	p.22
5. PILOTAGE DU PROJET	p.27
5.1. Résultats attendus du projet et cible(s) de résultats	p.27
5.2. Démarche envisagée pour atteindre le ou les objectif(s)	p.28
5.3. Rôle de l'établissement ou du groupement porteur : organisation du projet, coordination, acteurs, comité de suivi	p.29
5.4. Rôle du/des partenaire(s)	p.29
5.5. Schéma dynamique des évolutions/des changements apporté(e)s par le projet	p.30
5.6. Plan d'actions et planification	p.31
5.7. Evaluation du dispositif et indicateur(s)	p.35
6. FINANCEMENT DU PROJET	p.37
6.1. Estimation temps/personne par catégorie de personnel	p.37
6.2. Plan de financement : apport des partenaires/financements extérieurs/financements attendus	p.38
6.3. Justification des dépenses, en coûts complets, des principaux postes de dépenses exposés dans les tableaux du document A2	p.40
6.4. Prise en charge du coût du projet à l'issue de la période financée par IDEFI	p.40
ANNEXES	p.41
Schéma des études en France	p.42
Lexique	p.43
Présentation de l'Université de Poitiers	p.44
Partenaires	p.45

2. Description de PARÉ ! « Parcours réussite »

2.1 Présentation du contexte, de l'existant, des forces et faiblesses

L'université de Poitiers, créée en 1431, est une université pluridisciplinaire de taille moyenne : 14 composantes pédagogiques (dites UFR, instituts ou Ecoles, émanation des anciennes facultés), 24 000 étudiants, dans une ville de 100 000 habitants. Chaque composante pédagogique selon un découpage précisé en annexe, regroupe les disciplines en lien avec un domaine de formation et de recherche. Des « services communs », dotés en moyens humains et financiers conséquents, appliquent de concert les politiques transversales.

Le fonctionnement de cette université s'appuie sur des Conseils dont les membres sont très impliqués, dans un dialogue social et un esprit de concertation pour la qualité du service à apporter. Une équipe de vice-présidents entoure un président qui, quel que soit le titulaire du mandat, pilote son établissement dans un équilibre entre coopération et décisions centralisées. Le contexte territorial régional est positif, un réseau d'organismes de formation qui coopèrent, des formateurs de jeunes et d'adultes travaillant ensemble dans des instances orchestrées par l'Etat et le Conseil Régional Poitou-Charentes. Un réseau ancien qui persiste au fil des alternances politiques. Majoritairement les entreprises identifient l'université de Poitiers comme un acteur important du territoire, en recherche et innovation, formation continue et recrutement.

77% des étudiants en emploi à 30 mois pour les masters

80% pour les Licences professionnelles

Avec un salaire moyen de 1700 €

Après plusieurs années de baisse des effectifs, d'efforts portés sur la qualité des formations et sur leur attractivité, les signes d'une remontée s'annoncent : l'année 2010-2011 a vu le nombre d'inscrits en première année augmenter de 1% malgré la fermeture de formations.

Les chiffres d'insertion professionnelle des étudiants sont encourageants : à trente mois, 80% des titulaires d'une licence professionnelle, 77% des titulaires d'un master 2 sont en emploi. 58% des titulaires d'une licence générale poursuivent leurs études, 43% sont en emploi. A 30 mois 7 diplômés sur 10, toutes formations confondues, ont un emploi stable, touchant un salaire autour de 1700 euros.

Les étudiants évaluent plutôt positivement l'université : 38% des étudiants ont répondu cette année. Ils se montrent satisfaits de l'organisation des formations à 83%, des relations établies entre les étudiants et les enseignants et de l'accueil au sein des services. En DUT, Licence professionnelle et Diplôme d'ingénieur, les étudiants sont majoritairement satisfaits de l'articulation entre les enseignements, leur complémentarité et l'encadrement pédagogique. Dans les deux premières années ils se montrent particulièrement sensibles à l'encadrement, aux petits groupes, à l'apprentissage en autonomie. Les étudiants de deuxième année de master relèvent comme principale qualité de leur formation la pédagogie orientée vers l'environnement professionnel : stages, conduite de projets, et participation d'intervenants extérieurs. Leur regard sur les dispositifs de soutien en licence est intéressant : 83% ont jugé les Travaux Dirigés de soutien bénéfiques et 63% sont satisfaits de la relation avec leur enseignant référent.

Les forces

L'université de Poitiers se félicite d'une recherche active que ce soit en Sciences et Technologie ou en « Humanités », Sciences Humaines et Sociales, d'une réelle communauté universitaire dans laquelle au fil du temps personnels techniques, de conseil, administratifs travaillent dans un contexte apaisé avec les équipes pédagogiques, dans le respect des missions des uns et des autres.

L'ambition double d'excellence pédagogique et de réussite professionnelle des diplômés est ancienne à Poitiers. Dès 1998 était créé le mandat de Vice-Président « relations extérieures » et l'animation d'un réseau IFEP, interfaces facultés-entreprises. La faculté de Sciences Fondamentales et Appliquées innova rapidement en mettant en place une

Des services transversaux actifs et fonctionnant en synergie

Préparation à la Vie Professionnelle, le germe d'un Portefeuille de compétences (devenu le PEC, Portefeuille d'Expérience et de Compétences) et des outils d'aide à l'orientation comme la ligne de Sites Web « Voca », sous l'impulsion de doyens dynamiques et visionnaires comme Mrs Gilles Raby et Yves Bertrand.

Le SAFIRE (Orientation, réussite étudiante, insertion professionnelle, formation continue, validation des acquis, alternance) ; trente-huit personnels, dont neuf conseillers individuels pour tous les publics, lycéens, étudiants, adultes, employeurs et collectivités. Le rapprochement des missions concernant les lycéens et les étudiants, les personnes en formation continue et les apprentis permet un accueil facilité quelles que soient les

demandes. La naissance en 2009 de ce service a permis de moderniser l'image de l'université auprès des lycéens et leurs enseignants, des employeurs régionaux et nationaux. Issu d'une longue histoire de formation continue (un Institut de Promotion Supérieure du Travail dès 1957) il possède une solide expérience de gestion, de rationalisation de l'activité et d'accompagnement individuel. A titre indicatif, en dehors des publics étudiants en demande d'orientation et d'aide à l'insertion, il accompagne chaque année 150 porteurs de projets d'entreprises, 300 personnes déposent un dossier en jury de validation des acquis. 300 entrent en reprise d'études et 750 auditeurs de l'Université Inter-âges s'orientent aussi vers le SAFIRE. 150 stagiaires suivent des modules ou des Diplômes d'Université d'aide à la formalisation des compétences, de conduite de projets, d'entrepreneuriat et insertion.

92% des étudiants de Licence et de Master bénéficient du service emploi du temps

Au cœur de l'innovation pédagogique, I-médias, une Direction des Systèmes d'Information, élargie, véritable portail de l'offre numérique, à proximité des usagers qui privilégie l'entrée « projet » à l'entrée « technologie ». Elle est reconnue nationalement pour une riche production pédagogique et propose :

Objectif : 100% des inscriptions et réinscriptions en ligne

- Des services de diffusion de l'information ciblés et de travail collaboratif (bureau virtuel, agenda partagé, stockage et partage de fichiers, envoi de fichiers lourds, actualités, planification de rendez-vous)
- Un ensemble de services accessibles via l'ENT (inscription en ligne, cours en ligne, emploi du temps personnalisé, notes en ligne, webmail, réservation de livres, stockage de fichiers, documentation électronique, rendu des devoirs en ligne, consultation de cours).

75% des étudiants de Licence et de Master bénéficient de cours en ligne

Ex de Projets

Le Master Droit des affaires :
7 vidéos à réaliser avec les étudiants de ce master pour une diffusion sur les sites web de l'Université et tvdma.org, web tv spécifique aux juristes

Media Centre Ouest : projet de supports vidéo pour la formation aux Métiers du livre.

- Une plateforme pédagogique, des webconférences et visioconférences,
- Un service de développement et de certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (1 et 2) (1400 étudiants)
- Une politique de production de ressources numériques (déploiement de solutions de podcasts dans les amphithéâtres de l'établissement,)
- Une production de ressources audiovisuelles et multimédia (insertion professionnelle des étudiants de sciences humaines, film sur le Centre de Formation par Apprentissage, Pôle Entrepreneuriat Etudiant (Universités de Poitiers, La Rochelle et Limoges), vidéos sur la réorientation des étudiants en première année de santé, Pack-lycées contenant plusieurs films autour de l'insertion et l'orientation sur clé USB, Speed meeting UP, « réussir son entrée dans l'Enseignement Supérieur » (partenariat avec l'université de La Rochelle, le Service Académique à l'Information et l'orientation, l'ONISEP).

Les plateformes pédagogiques à l'UP, c'est : Plus de 22000 ressources pédagogiques en ligne, Plus de 800 forums, Plus de 2000 devoirs, Plus de 500 tests en ligne.

Le Service Commun de Documentation (SCD) ; Il regroupe six sections documentaires, sur treize implantations. Il est composé d'une équipe de 82 personnes. Le catalogue de l'université représente 900 000 exemplaires, le fonds ancien 35 000 ouvrages antérieurs à 1820. C'est un acteur central de la formation des étudiants dans le cadre des enseignements de méthodologie documentaire. Le service travaille en étroite collaboration avec I-médias. Une politique de site fait nettement progresser la qualité des locaux et de l'accueil : une nouvelle bibliothèque d'excellence dans le site prestigieux de l'Hôtel Fumé pour les Sciences Humaines et un projet de Learning Centre à moyen terme, concept structurant de la vie du Campus.

La Direction des ressources humaines et en son sein le pôle « gestion des compétences » : Elle a été renforcée pour faire face aux enjeux actuels de l'autonomie des universités, développant un modèle de gestion par les compétences, à travers des projets de service, une cartographie des fonctions. Le pôle « gestion des compétences » met en œuvre une politique de formation volontariste, jusqu'à aujourd'hui plutôt orientée vers les personnels administratifs et techniques, et depuis un an s'ouvrant vers les enseignants-chercheurs.

Le Service des Enquêtes, de l'Evaluation et de la Prospective (SEEP) assure le suivi de l'insertion professionnelle, l'évaluation des formations, les enquêtes de suivi ciblées (exemple, l'activité de formation continue). C'est un service de six personnes et un pool d'enquêteurs. Le service mène les enquêtes de suivi des diplômés (à 6 et 30 mois, pour toutes les formations, avec des enquêtes spécifiques sur les licences et masters professionnels et un zoom chaque année sur une thématique particulière), les questions portent sur leur situation et pour les salariés portent sur leur satisfaction et

leur niveau de salaire, l'adéquation entre le diplôme et l'emploi. Le SEEP assure aussi les évaluations des politiques transversales et du contexte des études.

Le service Handi'up ; c'est un modèle de réussite. Pour de multiples raisons, trop peu d'élèves du second degré parviennent à poursuivre des études à l'université. Cette situation, inacceptable sur le plan sociétal, conduit inexorablement à un nombre trop faible de diplômés en situation de handicap. Le service d'accueil s'est inscrit dès sa création dans la volonté de changer cet état de fait. Par ses actions et son organisation, ce service est régulièrement cité en modèle sur le plan national. Il propose aux étudiants en situation de handicap un appui à la fois organisationnel, administratif, une information sur leurs droits. Le service travaille en collaboration avec des associations d'étudiants et propose des accompagnements personnalisés. Un domaine d'excellence se développe à Poitiers à travers la mise en œuvre de plusieurs formations portant sur la thématique du handicap, en particulier une Licence professionnelle « langue des signes française », rareté sur le territoire national. Ces formations sont des ressources pour développer la connaissance des publics en situation de handicap.

Des outils d'appui à la réussite : L'outil PEC, Portefeuille d'Expériences et de Compétences créé par 4 universités dont celle de Poitiers à travers la Faculté des Sciences à Poitiers se diffuse dans vingt-cinq établissements en France. Les sites Voca (Voca-Sciences, puis Voca-Lettres et Langues) facilitent les choix d'orientation en fonction de son projet professionnel. Ils ont été créés à la Faculté des Sciences pour être diffusés dans treize universités, puis au Moyen-Orient. Le plan gouvernemental « réussite en licence » pour réduire le taux d'échec en Licence, a été évalué positivement à Poitiers et un de ses dispositifs, « Rebond », (une formation remobilisante) a été labélisé par le Haut Commissariat à la Jeunesse, comme le « Pack découverte de l'université », en direction des lycéens, et le « Passeport Compétences Création », (permettant un parcours de création d'entreprise validé et attesté, pour quatre-vingt stagiaires par an).

Les faiblesses

Cette histoire, ces initiatives positives ont encore des effets trop modestes sur la réussite en licence, sur la manière de valoriser l'excellence universitaire. Les résultats en insertion sont bons mais inégaux en fonction des filières. En termes d'insertion professionnelle nous notons une plus grande précarité des emplois à la sortie d'un diplôme dit « généraliste ». Par ailleurs, la dissémination dans les 14 composantes des initiatives pénalisent leur développement par une trop faible visibilité d'ensemble. Le taux d'échec en première année de licence est encore élevé : pourtant, enseignants référents (1 pour 40 étudiants) et conseillères en orientation sont à la disposition des étudiants en difficulté. Mais un grand nombre d'entre eux disparaît sans faire appel aux professionnels et ne participent pas aux dispositifs de soutien. Les étudiants expriment des lacunes sur l'information pratique proposée et les aspects post-formation tels que l'insertion professionnelle. Il est vrai

*« Nous devons par conséquent accroître nos efforts qui concernent la dimension sociale afin d'offrir l'égalité des chances pour que chacun bénéficie d'un enseignement de qualité, en portant une attention particulière aux groupes sous-représentés »
(Déclaration de Budapest)*

que si dans certaines composantes, d'importants moyens ont été mis en œuvre, dans d'autres, l'information sur les métiers reste au second plan. Un effort conséquent est à effectuer pour renforcer la préparation à la vie professionnelle. Les étudiants utilisent majoritairement les outils « directs » de type aide au Curriculum Vitae et lettre de motivation. Ils n'ont pas suffisamment ancré dans leurs usages le travail plus profond d'explicitation des compétences ou portant sur le projet personnel et professionnel. Ces résultats nous incitent à renforcer à la fois les dispositifs, à faire entrer ces outils à l'intérieur des formations pour les rendre légitimes. Il est de la responsabilité de l'établissement de proposer un suivi à la fois plus intense et plus ludique sur l'accompagnement au projet.

Les patrons d'entreprises expriment une critique récurrente : « nous hésitons parfois à recruter des diplômés des universités, car nous ne savons pas exactement ce qu'ils savent réellement faire. Eux-mêmes sont souvent incapables de valoriser l'ensemble de leurs acquis, scientifiques mais aussi transversaux ». (Directeur des Ressources Humaines d'une grande entreprise en Chimie). Pourtant, de plus en plus d'employeurs se félicitent d'avoir diversifié leur vivier de recrutement : les diplômés de l'université sont reconnus pour leur pensée complexe, leur adaptation dans l'entreprise, leur qualité d'expression, leur sens de la créativité et de l'innovation. La formation continue et l'alternance conservent ici une marge de progression importante : l'envie de reprendre des études est bien là, mais l'effort est à soutenir en termes d'accessibilité à la reprise d'études, de modularisation, et formations par l'alternance : comment rendre plus accessibles nos formations, par un découpage pédagogique et un rythme adaptés aux nouveaux publics ?

En lien avec l'idée d'accessibilité, nous notons que l'exploitation des données numériques reste trop faible. Les ressources sont très diversifiées, un volume important reste noyé dans la masse : **plus de 30 000 ressources numériques pédagogiques sont mises en ligne.**

La faiblesse de nos dispositifs apparaît nettement : des initiatives, mais disséminées ; des prestations de service et de conseil, mais qui touchent d'une manière inégale les étudiants et laissent les plus fragiles sur le bord de la route. Des erreurs d'orientation passées inaperçues auraient pu être anticipées.

2.2 Nature et objectif(s) du projet

PARÉ est un double dispositif de formation et de conseil destiné d'une part aux étudiants, pour la réussite, l'intégration professionnelle et l'égalité des chances, progressivement intégré à toutes les maquettes ; d'autre part aux enseignants-chercheurs pour l'innovation pédagogique, la réorganisation des rythmes et l'appui sur les outils numériques. C'est un accompagnement à l'innovation pédagogique, dont l'objectif est de diffuser et transférer les expériences réussies. C'est un parcours double, méthodologique et de développement de nouvelles compétences dans une logique de co-construction et d'apprentissages conjoints.

« **Parcours étudiant** » s'adresse à tous, l'application systématique permettant à la fois d'agir sur les plus fragiles (seuls les moins en difficulté se saisissent des actions de soutien et tutorat) et de faire entrer l'idée de décroisement pour la mise en évidence d'un socle commun de compétences universitaires. Il prend la forme d'une série de modules intégrés dans toutes les maquettes, suivant un schéma similaire, équilibrant les apports liés à la pédagogie et à l'ouverture vers le monde socio-économique. Il permet aussi à chaque étudiant de bénéficier d'un conseil individuel en fonction de sa problématique, auprès des services communs dédiés (orientation et insertion, méthodologie de la recherche documentaire, accompagnement de la situation de handicap, TICE). Dans un premier temps, « Parcours étudiant » permet l'ouverture des heures maquettes sur des modules transversaux, donnant une lisibilité aux apprentissages génériques, entraînant une habitude de décroisement entre les formations et les UFR. Dans un second temps, par effet d'entraînement et sous la poussée des enseignants formés et accompagnés par « Parcours Enseignant », une partie des modules seront amenés à disparaître, les apports en termes de compétences, de réflexivité, de professionnalisation et une pédagogie explicite et innovante s'inscrivant progressivement au sein des modules disciplinaires.

Dans une démarche progressive sur huit années, PARÉ représente un progrès qualitatif important pour les compétences des étudiants et des enseignants, dans une logique de décroisement universitaire.

« **Parcours enseignant** » s'adresse aux volontaires, aux équipes motrices, considérés comme des démonstrateurs. Il s'impose indirectement malgré tout à l'ensemble des équipes, dans un contexte de nouvelles formes des licences, d'obligation de généraliser les stages en entreprise. C'est un dispositif de formation et une série de prestations à destination des enseignants, formation directe collective, accompagnement et conseil individuel ou en atelier, avec un appui fort sur la recherche en sciences humaines. Au départ, l'intervention portera plutôt sur l'appropriation des outils d'aide à l'orientation, l'insertion, l'analyse des compétences, également sur

Architecture de PARÉ

Action 1 : « parcours étudiant »

Sous-action 1.1 : modules de formations « apprendre pour réussir », intégrant la recherche documentaire ; « se professionnaliser » ; « utiliser les outils numériques » ; « repérer et valoriser ses compétences ».

Sous action 1.2 : développement d'une ligne de sites web interactifs Voca et assurer un inventaire des autres outils existants.

Sous action 1.3 : organiser un accompagnement individuel concerté des étudiants et des personnes en formation continue pour leur réussite, leur insertion et une égalité d'accès, mis en œuvre par les services transversaux.

Action 2 : « parcours enseignant »

Sous-action 2.1 : actions de formation en direction des enseignants, portant sur la pédagogie, l'ingénierie, la recherche documentaire, les TICE.

Sous-action 2.2 : services en direction des enseignants concernant l'ingénierie pédagogique, l'organisation des formations, la formation continue, initiale, par alternance.

Sous-action 2.3 : expérimentations sur deux formations, avec suivi évaluatif, sur le mode « étude de cas ».

Action 3 : cellule de médiatisation TICE

Sous-action 3.1 : service d'appui aux utilisateurs étudiants

Sous-actions 3.2 : cellule d'appui et de conseils aux enseignants (scénarisation, multiplication des supports et techniques, approches alternatives, évaluation progressive, ajustements des contenus en fonction des évaluations).

Sous-action 3.3 : expérimentation sur six formations, avec suivi évaluatif, étude de cas.

Action 4 : recherches et évaluation

Sous-action 4.1 : service de veille et de suivi des actions

Sous-action 4.2 : recherches, transfert et application, évaluation des actions (pour les deux parcours).

Sous-action 4.3 : évaluation, démarche qualité. Méthodes quantitatives et qualitatives ; auto-évaluation, enquêtes du service SEEP et contrats de recherches.

l'utilisation pédagogique des TICE, puis progressivement elle entrainera les enseignants vers une modification plus profonde de leurs manières d'enseigner. Peu à peu l'intervention pédagogique des enseignants viendra remplacer les modules « formalisés » comme modules génériques.

Action 1 : Parcours étudiant

Sous-action 1.1 : Construire ou consolider des modules de formation. Les quatre thématiques regroupent des contenus de nature différente.

« **Apprendre pour réussir** » : Cette ligne de modules aborde les manières d'apprendre pour réussir à l'université, « s'affilier » à sa culture, son organisation parfois complexe, très différente des logiques de l'enseignement secondaire.

Des modules spécifiques seront proposés pour les personnes en reprise d'études, porteuses de problématiques parfois spécifiques. Le service I.médias mettra en place pour cet objectif un centre à distance de méthodologie de travail pour être efficace (coaching à distance, méthode en ligne, séminaires collectifs, test en ligne pour évaluer leur méthode de travail, aide à la rédaction, coaching orthographe ...)

Elle est aussi une sensibilisation à la démarche scientifique, qui sous-tend tous les cursus et participe à l'excellence professionnelle pour des niveaux d'encadrement et pour la « fonction innovation » en entreprise.

Le « métier d'étudiant » est au centre, à travers des ateliers collectifs et interactifs autour de tout ce qu'un étudiant doit acquérir pour réussir : capacités cognitives attendues (esprit de synthèse, croisement des données, regards pluriels), sociales (communiquer à l'oral et à l'écrit, adapter son attitude en fonction de l'interlocuteur), méthodologiques (gérer les cours et les Travaux Dirigés, prise de notes), ce que Séraphin Alava nomme « le management des études », c'est-à-dire organiser son temps, faire des choix, ne pas attendre de consignes précises, être autonome. Ces éléments non-dits sont selon les chercheurs en sociologie et en sciences de l'éducation, un des facteurs discriminant d'échec ou de réussite : ceux qui le possèdent comprennent les règles, répondent aux attentes très implicites de l'enseignement universitaire. Ceux qui ne s'en saisissent pas, se perdent, ne s'affilient pas et abandonnent. Une évolution vers un enseignement plus transparent dans ses attentes, et une pédagogie explicite permettra progressivement d'abandonner ces modules. En attendant cette évolution, il est nécessaire de présenter explicitement cette dimension de l'enseignement universitaire pour une égalité des chances.

« **La recherche documentaire** » : les modules de méthodologie de la recherche documentaire visent à donner à l'étudiant les compétences pour identifier et utiliser de manière pertinente les différentes ressources documentaires et les sources d'information nécessaires à sa réussite. La pédagogie adoptée privilégie les ateliers collectifs et interactifs dans lesquels l'étudiant explore et manipule les différents outils documentaires mis à sa disposition par l'Université (catalogue, bases de données,...) ainsi que l'ensemble des sources librement accessibles sur le web. Encadrés par des professionnels de l'information, ces ateliers mettent particulièrement l'accent sur le développement du sens critique et des capacités d'analyse et de recul face à l'information.

« **Se professionnaliser et s'ouvrir au monde** » : ces modules regroupent l'ensemble des prestations d'aide à l'insertion professionnelle et de rapprochement avec le monde socio-économique. On y trouve :

- Le projet personnel et professionnel : chaque étudiant mène un travail accompagné pour construire, affiner ou faire évoluer son projet. Le projet doit à la fois correspondre à ses rêves et motivations, aux réalités des champs professionnels, coïncider à son choix de formation. Il doit pouvoir évoluer en fonction des résultats de l'étudiant, de l'évolution de ses envies, tout à fait légitime du fait de sa jeunesse. Le projet personnel et professionnel est une des premières garanties en termes de sécurisation des parcours. Les Conseillères d'Orientation sont mobilisées et des outils de choix professionnels existent, en fonction des disciplines.
- Connaissance des métiers : témoignages d'anciens diplômés, interventions de professionnels, de responsables des ressources humaines, intervention de prescripteurs d'emploi comme l'Agence pour l'Emploi des Cadres ; c'est aussi la participation à des forums et salons professionnels, l'organisation d'événements de type forum de l'emploi, par domaines professionnels ou portant sur des thématiques spécifiques (l'eau, l'agrobiologie, l'économie sociale et solidaire...). Des opérations testées seront généralisées : séances de « Job dating », rencontres directes entre les recruteurs et les étudiants, plusieurs réseaux professionnels sont mobilisés sur cette forme d'intervention comme le réseau des entreprises du Seuil du Poitou Numérique.
- Techniques de recherche d'emploi : il s'agit de l'appui à la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation, de préparation individuelle ou par petits groupes à l'entretien d'embauche. Pour trouver un stage, un job d'été, un emploi après le diplôme.

- L'utilisation pédagogique du stage : Le stage fait l'objet à la fois d'une préparation en amont (trouver son stage, fixer sa mission, utiliser le stage pour trouver un emploi) et d'un accompagnement par un tuteur. Les allers retours stage/enseignement sont l'occasion de confronter les connaissances acquises par la pratique professionnelle : un échange entre les étudiants et une construction pédagogique différente pour l'enseignement.

Ces modules seront rattachés à un travail mené auprès des enseignants, dans le « parcours enseignant ». Les conseillères en Validation des Acquis de l'Expérience les aident à expliciter les compétences acquises et formaliser leurs attentes universitaires. Il servira d'appui technique à l'édition du « **passport compétences transversales** », attestant de la participation aux différents modules de « parcours étudiant »

- L'alternance et le retour d'expériences : de la même manière, dans les formations mixtes accueillant des étudiants, des alternants et des stagiaires de la formation professionnelle, un module spécifique sera construit pour confronter savoirs acquis en formation, compétences attendues et mises en œuvre dans l'entreprise. Le livret de l'alternant, outil de communication entre la formation et le maître d'apprentissage évoluera dans ce sens.
- La sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et l'accompagnement à la création d'activité. L'entrepreneuriat est intégré dans les parcours de sensibilisation des étudiants depuis 2000. Dans un partenariat avec la Région Poitou-Charentes et l'Etat. L'intervention peut prendre différentes formes : modules sur la gestion d'entreprise, le plan de financement, l'étude de marché, la propriété intellectuelle ; des témoignages de porteurs de projets ayant créé leur entreprise ; des formes ludiques comme le jeu d'entreprise en économie sociale et solidaire « Solidarisk », des pièces de théâtre pédagogiques (Cie La Tribouille). Ces modules ne sont pas réservés aux étudiants prêts à créer : ils suscitent une mise en mouvement, et permettent aussi d'être « entrepreneurs de leur parcours personnel et professionnel ».
- L'ouverture internationale : des modules permettent à la fois une connaissance des possibilités de mobilités internationales, et une incitation à se construire un parcours en conséquence. Des témoignages d'étudiants ayant vécu cette expérience seront proposés.
- Utilisation de vidéos sur l'insertion et les métiers et de la WebTv.

L'étudiant doit être acteur de sa formation, au centre des apprentissages, forts des atouts de la démarche scientifique et des apports des nouvelles technologies).

« **Repérer et valoriser ses compétences** » : l'étudiant doit connaître et faire reconnaître ses acquis. Il doit être capable de formuler ses *learning outcomes* sous la forme de compétences, spécifiques et transversales. Pour cela, il doit être accompagné, par des professionnels, enseignants-chercheurs formés ou ingénieur d'études dans un parcours pédagogique d'explicitation. Ce parcours s'appuie sur la démarche et l'outil PEC « portefeuille d'expériences et de compétences » développé avec trois autres universités. C'est un portfolio en ligne, permettant de déposer des productions personnelles. C'est un outil de sécurisation des parcours, il permet de garder des traces de ses acquis, quelles que soient les réorientations.

« **Utiliser les outils numériques** » : optimiser l'utilisation de l'environnement numérique de travail, accès à la plateforme d'apprentissage des langues avec possibilité d'autoformation, idem pour le C2i,

Sous action 1.2 : Développement d'une ligne de sites web interactifs Voca.

La ligne des sites Voca est résolument ludique. Ils sont constitués d'une base de données recensant plusieurs centaines de métiers, permettant une vision large des débouchés offerts aux diplômés universitaires. L'accent est mis sur les aspects concrets, des témoignages de professionnels. L'outil s'appuie sur une articulation dynamique entre métiers et formations. Le site propose par ailleurs un simulateur de parcours, permettant d'accéder, à partir des préférences exprimées pour telle ou telle discipline, à des propositions de parcours universitaires classées par ordre de pertinence. Ce site interactif a été développé dans le cadre d'un partenariat entre l'université de Poitiers et l'Onisep. Voca met en relation formations et métiers et permet une recherche d'informations par domaine professionnels, par formation, mais aussi par un jeu de "j'aime - j'aime pas". Voca propose également un répertoire de tous les métiers possibles classés par champ disciplinaire ou par secteur d'activités.

Sous action 1.3 : Accompagnement des étudiants et des personnes en formation continue pour l'égalité d'accès, la réussite, l'insertion, l'accessibilité à distance.

- **Utilisation des TICE** : ce service apporte des conseils aux utilisateurs et des outils à distance, une visualisation de podcast de cours, salles informatiques en libre accès, prêts d'ordinateurs, un réseau wifi, des dossiers en ligne.

- **Orientation tout au long de la vie** : neuf conseillères en orientation, formation, insertion, entrepreneuriat et insertion professionnelle, dans le service SAFIRE sont à la disposition des publics et proposent des conseils individuels, l'animation d'un centre de documentation, un accompagnement à l'orientation tout au long de la vie. Elles interviendront à différents moments des parcours : avant, pour l'orientation ; pendant, pour répondre aux difficultés, remobiliser et réorienter si c'est nécessaire.
- **Le service Handi'UP**, pour répondre aux demandes individuelles et spécifiques des personnes en situation de handicap : L'université de Poitiers, soutenue par sa Fondation, souhaite mettre en place un programme d'actions qui seraient d'abord expérimentées au sein de l'université et de la région Poitou-Charentes pour s'étendre à d'autres régions. Il met en place deux axes d'interventions auprès de publics : « **accueillir à l'université** » : un service d'accueil et d'intégration des étudiants en situation de handicap dans les formations, un centre de ressources sur les méthodes d'accueil et d'intégration des étudiants, la création d'un parc d'outils technologiques facilitant l'accessibilité aux études. « **Permettre l'accès à l'université** », pour informer et aider : il s'agit de conforter le partenariat efficace avec l'académie de Poitiers, informer dans les établissements secondaires des conditions d'accueil des étudiants en situation de handicap dans les universités.

Zoom sur Handi'UP

L'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap seront réalisés selon une méthodologie rigoureuse : étudiants accueillis en entretien individuel au cours duquel seront définis les besoins pour l'ensemble de leurs projets d'étude. Ils sont informés et orientés vers les partenaires pour tout ce qui ne concerne pas directement les études mais les conditionnent (transport, logement, vie quotidienne...). La politique de l'établissement étant de responsabiliser les composantes pédagogiques dans la prise en charge des étudiants handicapés, le service assurera une mission de conseil et d'ingénierie pédagogique auprès des équipes pédagogiques et de formation. Après avoir identifié les besoins techniques et humains que nécessitent ces aménagements d'études (dont examens), le service en assurera le pilotage et le suivi. Il met à disposition des composantes pédagogiques les moyens nécessaires. Un parc d'outils d'aménagements d'études et d'examens disponibles pour le prêt (petit mobilier permettant l'adaptation de la situation de handicap pour le suivi des enseignements, des systèmes audiovisuels permettant le suivi à distance des enseignements, ordinateurs et logiciels permettant soit une interactivité à distance, soit adaptés à certaines situations de handicap (exemples : synthèse et reconnaissance vocale, stylos numériques...)).

Action 2 : Formation et ingénierie à l'innovation pédagogique

Ce service s'appuie sur une série de principes : Il est destiné à encourager un enseignement centré sur l'apprentissage, en se posant la question suivante : comment les activités d'enseignement vont influencer l'apprentissage des étudiants, à travers un apprentissage par problème/simulation. En réponse à « Parcours étudiant », il tend à favoriser le développement de compétences transverses ou génériques (*soft skills*) chez l'étudiant. Cet effort passe par la mise en commun des besoins de développement perçus par les enseignants, et par une série de questions : comment les enseignants enseignent-ils ? Comment les étudiants apprennent-ils ? Comment les programmes d'études ailleurs qu'ici sont-ils construits ?

Sous-action 2.1 : Un service de formation et de développement professionnel pour les enseignants-chercheurs

Il propose à la fois des formations « sur catalogue » et des formations « à la demande ». Il intervient sur différentes thématiques :

- L'environnement et l'utilisation d'outils pour l'aide à l'insertion, l'orientation, l'entrepreneuriat, pour animer les modules de « Parcours étudiant » (pédagogie de projet, utiliser le stage et l'alternance, se former aux outils de l'alternance).
- La pédagogie de l'alternance
- Les pratiques pédagogiques et l'évaluation
- L'accompagnement à la prise de fonction des nouveaux enseignants-chercheurs
- Des ateliers réflexifs
- La question de la gestion du temps, entre enseignement, recherche et autres responsabilités
- Les manières d'apprendre des étudiants
- Le panorama des savoirs sur la réussite et l'abandon des études.

Les enseignants sont accompagnés dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques, dans le respect de l'équilibre enseignement recherche, en prenant en compte leur motivation.

Il sera porté par une équipe d'enseignants de l'IUFM, relayé par le Pôle Gestion des Compétences de la direction des ressources humaines de l'Université.

Il sera éventuellement complété par des actions certifiantes : développement des compétences du C2i2e pour les enseignants du supérieur, des modules du Master Ingénierie des Médias pour l'Education pour les personnels de l'Université.

Sous-action 2.2 : Un service d'appui à l'innovation pédagogique universitaire

Ce sera un dispositif de soutien à l'innovation en formation et en pédagogie, s'appuyant sur les motivations des acteurs principaux, les enseignants-chercheurs. Il sera constitué d'enseignants et formateurs en particulier issus des Sciences de l'Education et d'ingénieurs experts en formation continue et alternance. Il répondra aux sollicitations de plus en plus nombreuses des enseignants désireux de travailler autrement (en projet, en réseau, en alternance, par objectifs, compétences). Le service proposera un accompagnement sur projet : cahier des charges, mise en œuvre de la conduite du projet avec l'équipe de formation, travail spécifique par discipline et de manière interdisciplinaire. Dans un second temps, pour pérenniser le projet, il sera nécessaire de professionnaliser des relais, formateurs d'équipes innovantes. Cela passera par la rédaction d'un cahier des charges de l'accompagnement, d'une formation des acteurs, et de la formalisation des processus de formation.

Action 3 : Une cellule de médiatisation TICE

C'est le pivot de tout le dispositif PARÉ : cette cellule, spécialisée en ingénierie pédagogique et en médiatisation, aura pour mission d'accompagner les enseignants dans la définition de leurs attentes et la réalisation de leurs objectifs pédagogiques. Elle procédera tout d'abord à une évaluation des besoins puis fournira des recommandations, des conseils méthodologiques et organisationnels. Enfin elle pourra offrir un soutien technique pour assurer la réalisation du projet pédagogique. Cette cellule a pour mission première de favoriser activement et efficacement le développement de l'usage du numérique dans l'enseignement. Elle doit susciter, accompagner et valoriser les projets des enseignants utilisant les TICE pour créer de nouvelles situations pédagogiques. Elle va accentuer l'effort de diversification des formes de transmission et harmoniser l'accès aux services. En particulier, pour répondre aux difficultés liées à la dispersion des ressources, elle constituera **un vrai pôle d'appui à la pédagogie avec le numérique**. Elle mettra en œuvre une politique volontariste **d'indexation et de référencement des ressources numériques et pédagogiques**, pour une meilleure lisibilité. Elle s'appuiera sur des outils innovants : cinq chaînes d'UPtv, l'intégration de la web-conférence au cœur de la plateforme pédagogique et du bureau virtuel. Elle participera activement à la formation des enseignants de l'action 2, et met en place aussi des formes « souples » d'intervention, comme les blogs, et les « **TICE Déj** »

Action 4 : Pôle « Recherche et évaluation »

Cette équipe pluridisciplinaire (économistes, sociologues, psychologues ; enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche) sera chargée à la fois de coordonner les trois sous-actions (veille, recherche, évaluation). Elle sera animée par le SAFIRE.

Un axe central : la scénarisation des enseignements,

A la demande des enseignants-chercheurs volontaires (projets à venir en Médecine Pharmacie, IUT, Droit).

Les enseignants-chercheurs, conscients qu'aujourd'hui leur rôle n'est pas uniquement de transmettre des savoirs mais d'être un guide qui donne aux étudiants les bonnes ressources, la bonne bibliographie, les bonnes sources, les bonnes méthodes, cherchent à mettre en place des séquences pédagogiques au cours desquelles l'étudiant apprend par lui-même. L'enseignant-chercheur vérifie l'acquisition du savoir et/ou des compétences et assure un cours "personnalisé" en fonction des notions et points qui ont été mal compris. Il s'agit donc d'inverser l'apprentissage, un apprentissage en quasi-autonomie par l'étudiant, une évaluation et un retour sur l'apprentissage, qui permet effectivement de toucher des publics "à distance" ou "moins disponibles". Le rôle de la Cellule sera d'apporter un appui méthodologique et technique, pour mettre en place des séquences ou modules qui comprendraient :

- la notion à étudier / les connaissances ou compétences à acquérir (ex : "savoir reconnaître telle bactérie au microscope")*
- une bibliographie/webographie*
- les notions clés à retenir*
- une séance d'échange entre étudiants*
- une autoévaluation*
- l'échange avec l'enseignant (visio/webconférences) : l'enseignant chargé de ce cours recevrait les résultats des autoévaluations et concevrait son cours en fonction (en insistant davantage sur les notions mal comprises).*

Un projet d'application de ces principes est en germe à l'IUT de Poitiers.

Sous-action 4.1 : Service de veille et de suivi des actions

Veille scientifique, documentaire, pédagogique et technologique ; pour le recensement, la capitalisation, et l'indexation de ressources et leur diffusion, sur les sujets liés aux quatre actions.

Sous-action 4.2 : Projets de recherche, expériences de transfert et d'application concrète, évaluation des actions (pour les deux parcours).

- Animation de petites équipes de recherches réactives, selon la méthode de **l'appel à projet interne**, portant sur les apprentissages, la pédagogie universitaire, les parcours étudiants de réussite ou d'échec, l'apport des nouvelles technologies.
- Un programme de recherche sur les **pratiques des étudiants hors des pratiques encadrées** articulé avec des ateliers de co-construction d'environnements numériques d'apprentissage avec les étudiants et les enseignants (Living lab. de la Cité des Savoirs, trois laboratoires de l'Université de Poitiers).
- Coordination des **partenariats scientifiques** au niveau régional, national et international. Transfert/médiatisation des résultats de la recherche universitaire locale sur les thématiques de l'innovation pédagogique et technologique, les manières d'apprendre, l'échec et la réussite. Valorisation, capitalisation et promotion des activités de recherche à destination des enseignants-chercheurs, praticiens de l'éducation.
- Une répartition de **l'organisation de manifestations** et d'événements : colloques et séminaires, journées de valorisation et de transfert, auprès du public, des universitaires et des partenaires de l'enseignement secondaire.
- Un observatoire sur les méthodes d'accueil et d'intégration **des étudiants en situation de handicap**. Des missions de recensement, de diffusion et de valorisation des expériences menées pour rendre possible le suivi des études des jeunes en situation de handicap permettront de répertorier les bonnes pratiques. Ce pôle d'études et de ressources, profitant de l'expérience du service d'accueil aux handicaps de l'Université sera le site majeur de l'élaboration de la méthode et concernera tous les volets de l'aménagement : postes et accessibilité. Une équipe d'experts dédiée sera chargée de développer des programmes transversaux handicap : favoriser le développement de programmes de recherche sur les thématiques des handicaps (identifier les thématiques de recherche, fondamentale ou appliquée, de recherche fondamentale ou appliquée, associant des compétences multithématiques issues des différentes unités de l'université).

Objectifs généraux des 4 actions

Mener chaque étudiant à atteindre le plus haut niveau de qualification possible
Accroître la qualité des formations pour plus d'attractivité et d'insertion professionnelle.
Limiter le nombre des abandons sans solution de réorientation ou d'insertion professionnelle.
Améliorer l'employabilité quelle que soit la filière.
Assurer à tous les publics en formation continue, initiale, en apprentissage un service de qualité égale, adapté à ses besoins.
Se rapprocher des objectifs de Bologne et la Déclaration de Budapest.

Objectifs opérationnels

Améliorer les modes d'apprentissage des étudiants, par une transformation de l'organisation des formations, et de l'encouragement des pratiques d'enseignement innovantes.
Modifier sensiblement les formations universitaires pour former un diplômé complet.
Généraliser les apprentissages transversaux, pour une cohérence et équité au niveau de l'établissement tout entier.
Systématiser et nettement développer les actions d'aide à l'insertion professionnelle.
Encourager la formation pédagogique des enseignants chercheurs.
Encourager la prise en compte de l'apprenant dans les formations.
Encourager le transfert et l'utilisation des sciences humaines et sociales, pour la réussite et l'innovation.

Sous-action 4.3 : Evaluation

Une équipe sera chargée du suivi de l'évaluation et de la démarche qualité. L'évaluation croisera analyses quantitatives et qualitatives ; auto-évaluation, enquêtes du service SEEP et contrats de recherche avec le laboratoire GRESCO. Elle devra réunir les compétences chargées de l'évaluation des actions menées pour PARÉ. Elle délèguera des actions d'évaluation conseil pilotées par l'IUFM intégrant l'Evaluation des Enseignements par les Etudiants dans une approche formative soutenant le développement des compétences des enseignants, pour mettre en place une évaluation conseil auprès des enseignants dans une approche expérientielle sur leur mode de professionnalisation.

Le SEEP réalisera l'évaluation des actions par un suivi quantitatif (réussite, insertion, satisfaction, utilisation des services et prestations). Le GRESCO assurera l'évaluation de l'efficacité des actions sur la réussite et l'insertion des étudiants (systèmes d'évaluation réflexive, auto évaluation, évaluation avec groupe test).

Le projet s'appuie sur les points forts décrits dans le paragraphe précédent. Ses fondations sont constituées d'expérimentations réussies, mais à redimensionner et pour les rendre cohérentes : les innovations pédagogiques sont nombreuses dans les composantes portées par des enseignants mobilisés, l'esprit d'initiative et de créativité est présent dans des services communs modernes, au plus près des étudiants. Autres points forts, une expertise en suivi de l'insertion, suivi des étudiants, une équipe TICE mobilisée et appréciée. En termes de diversité et de contenu, le projet se nourrit de la diversité des disciplines, la qualité et la richesse de la recherche en Sciences Humaines et Sociales et de l'acceptation des publics différents.

Sur le plan de l'organisation humaine, il prend appui sur une habitude de travail collectif, une véritable communauté d'intérêts entre les enseignants-chercheurs et BIATSS des services communs qui ont mis en place une répartition tacite et efficace des rôles. Enfin, le projet se structure autour d'outils innovants, alternatifs (jeux pédagogiques, Solidarisk, sites Voca, PEC), de formes alternatives d'intervention (jeux de rôle juristes linguistes).

Il apporte une réponse aux faiblesses en proposant une démarche cohérente, plus lisible pour l'extérieur, plus explicite pour l'étudiant, pour un effet d'entraînement maximum. Sa force de coercition est l'unique condition de réussite d'un projet de vrai bouleversement pédagogique. Il tentera de limiter la perte de richesses par manque de transfert et mutualisation. Il répond à une ambition d'exhaustivité, pour toucher tous les publics, (et utiliser les savoir-faire de la formation continue pour les transférer à la formation initiale), limiter les inégalités entre les étudiants des différentes UFR. Il peut favoriser la réussite, en proposant une incitation à la formalisation des méthodes et pratiques d'apprentissage universitaire, dont l'appropriation par l'étudiant est une condition centrale de réussite. Réunissant les expériences disséminées, envisageant avec optimisme la décennie à venir, l'université de Poitiers profite de la dynamique IDEFI pour promouvoir un nouveau modèle de formation.

Les services communs deviennent des cellules d'appui : **la relation entre l'étudiant et l'enseignant chercheur reste au cœur de ce dispositif**, prend racine dans les expériences pédagogiques d'excellence mises en œuvre à l'université de Poitiers.

Une véritable transformation se mettra en marche au cours des huit années, s'accompagnant d'une affirmation de la spécificité universitaire (le lien fort entre enseignement et recherche), dans un équilibre à trouver entre « enseignement des contenus » et « processus d'apprentissage ». PARÉ se développera dans un esprit de concertation, en cohérence avec la culture universitaire, seule manière d'atteindre un réel saut qualitatif. C'est une démarche progressive, coopérative et intégrée.

Solidarisk

C'est un jeu pédagogique qui permet d'appréhender le monde économique à travers l'économie sociale et solidaire mais aussi d'aborder la création d'entreprise et le marché.

Jeu de rôle, il place l'étudiant au cœur d'un Club d'investisseurs solidaires.

En équipe, il permet d'appréhender le marché, sachant que chaque entreprise créée et accompagnée se trouve confrontée à différents aléas : crises, chômage, tendances, comportements des consommateurs, concurrence, innovation, réglementation...

Pédagogique, ludique et collective, l'animation de ce jeu peut être faite en cours, en collaboration avec les enseignants de l'Université, au cours d'ateliers.

2.3 Place du dispositif dans l'organisation de l'offre de formation et de recherche existante

A l'université de Poitiers, une offre plus cohérente est proposée dans le nouveau contrat avec l'Etat, resserrée, harmonisée. Depuis la création du BAIP et de la fonction Vice-Président « formations et insertion », les interventions, événements, modules en termes d'aide à l'insertion professionnelle se sont multipliés. « Parcours étudiant » va s'intégrer d'une manière transversale aux formations licence d'abord, puis master, pour généraliser un « socle commun minimum ». Cette formule ne doit pas limiter les UFR qui, par usage ou organisation, proposent des activités complémentaires. Dans le cadre du Plan Réussite en Licence, la présence des enseignants référents, le tutorat, les effectifs d'étudiants réduits en séance de Travaux Dirigés ont permis la généralisation de l'effort de lutte contre le décrochage propice à se démultiplier à travers des modules portant explicitement sur la réussite.

Le lien avec la recherche sera visible, PARÉ rassemble les forces de recherche travaillant autour des modes d'apprentissage, des outils d'enseignement, des facteurs de réussite ou d'échec. On les retrouve dans différentes équipes qui vont devoir collaborer pour PARÉ :

- IUFM : enseignants, formateurs en pédagogie et sciences de l'Education, travaillant dans la lignée des travaux de Marc Romainville. La production scientifique s'oriente vers des expérimentations en co-construction du savoir, pratiques d'évaluation-actions,
- Les chercheurs en sociologie du Laboratoire GRESCO, travaillant sur les ruptures, les parcours scolaires, la réussite et les manières d'apprendre.

- Les chercheurs en Psychologie cognitive et du développement du laboratoire CeRCA
- Les chercheurs de l'équipe IRMA
- Ingénieurs de recherche du SAFIRE travaillant en collaboration avec l'Agence Régionale pour la Formation Toute au Long de la Vie et des correspondants au Québec, pour la construction d'une plateforme de transfert de la recherche sur la persévérance scolaire.

Le transfert de la recherche en sciences fondamentales et appliquées et technologie utilise des voies formelles et bien outillées. Le transfert ou l'utilisation pratique des résultats de la recherche en Sciences Humaines et Sociales ou en Lettres et Langues se fait d'une manière plus discrète, et avec peu de retombées sur les pratiques locales. PARÉ, en s'inspirant des usages de transfert et de fluidité recherche/pratique, permettra la mise en œuvre de structures de transfert et d'application des recherches en Sciences Humaines et Sociales à destination des enseignants et formateurs. Le lien avec la recherche se fera aussi en matière d'évaluation (cf. action 4, sous-action 4.3).

2.4 Présentation des équipes de formation et des partenaires impliqués

Les équipes de formation ne peuvent pas être définies ici : nous avons fait le choix de travailler en appel à projets. Nous nous appuyons cependant au départ sur des équipes volontaires, pour expérimenter, citons les équipes de l'IUT, de l'UFR Lettres et Langues (Master Ingénierie des Médias pour l'Education), les équipes de formateurs de l'IUFM, de l'UFR Droit (master Juriste Linguiste) et d'enseignants de la faculté de médecine-pharmacie. Les acteurs chargés de coordonner ce projet sont aussi ceux des services communs, que l'on retrouve dans ce dossier.

Les partenaires impliqués sont à la fois le Rectorat et l'ONISEP, pour les problématiques d'orientation, les réseaux d'entreprises, (cf. annexes).

2.5 Présentation du/des public(s) cible

Le public de « Parcours étudiant » est constitué potentiellement de l'ensemble des étudiants de la Licence au Master et des doctorants pour le volet « professionnalisation ». Mais quelques cibles prioritaires se dégagent.

Pour rappel, le système universitaire français ne prévoit pas de sélection en première, deuxième année de licence, ni troisième année de Licence générale. Une sélection existe pour les Diplômes Universitaires de Technologie et en troisième année de Licence professionnelle. Pas de sélection non plus en première année de Master, mais une sélection forte et un choix d'orientation discriminant pour l'entrée en deuxième année de Master (cf schéma des études en annexe).

Avant l'entrée à l'université, en dernière année de lycée, après le baccalauréat, un portail internet « Admission Post Bac » obligatoire permet aux lycéens de présenter leurs vœux d'orientation et d'échanger avec les responsables universitaires. Cela ne constitue pas une sélection, mais un conseil pour la pertinence du choix d'orientation : quel que soit son niveau, le lycéen peut s'inscrire à l'université.

Le public cible est donc prioritairement constitué des étudiants des deux premières années de licence, pour repérer les personnes en difficulté, lutter contre les abandons et prendre en compte l'hétérogénéité des niveaux. PARÉ propose des remédiations ou des soutiens, pour rentrer dans les objectifs de Bologne. On peut dire que 5% des étudiants inscrits en première année abandonnent, sans avoir de solutions alternatives (les autres interruptions de formation sont plutôt liées à une réorientation).

Les étudiants salariés feront l'objet d'une attention particulière. Une grande partie des actions (incitation à la modularisation, autoformation, utilisation des TICE, formation à distance) permettront d'optimiser leurs chances de réussite.

Les personnes en formation continue : 400 personnes par année se lancent dans un projet de reprise d'études, seules 280 personnes entrent vraiment en formation sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Les titulaires d'une validation des acquis partielle présentent des difficultés à compléter leur parcours de formation pour atteindre la certification. Ces personnes doivent bénéficier de l'appui de « Parcours étudiant » (en termes de méthodologie, surtout) et de celui de « Parcours enseignant » (les outils à distance, la modularisation faciliteront leur intégration).

Les 206 étudiants en situation déclarée de handicap bénéficieront en priorité des deux parcours.

3. Caractère innovant et structurant de PARÉ ! « Parcours Réussite »

3.1 Caractère stratégique du projet

PARÉ s'adresse à la fois aux étudiants et aux enseignants, incitant à une rencontre autour d'un acte pédagogique concerté et co-construit, en phase avec les méthodes d'apprentissage des générations actuelles. PARÉ est conçu pour permettre la réussite de tous les publics de l'université. En ce sens, PARÉ s'appuie sur les solutions technologiques mais ne se résume pas à cela. Ses bénéfices sont plus socioculturels dans la mesure où il doit conduire à un ensemble de répercussions institutionnelles et pédagogiques de grande ampleur, progressives, sur huit ans. C'est une nouvelle façon d'enseigner que PARÉ doit permettre. L'ambition est à terme de modifier sensiblement le contenu de l'offre de formation et la méthodologie d'apprentissage des étudiants. La transversalité et le décloisonnement entre les différentes « sciences » est un élément stratégique fort pour la présidence, et PARÉ y répond.

La stratégie présidentielle vise à la fois à **modifier la configuration des maquettes de formation**, pour une évolution de l'offre et de son accès et à modifier **résolument les pratiques pédagogiques et les manières de médiatiser le savoir**. PARÉ va rendre plus lisible l'entrée par les compétences, pour aider l'étudiant à formaliser ses *learning outcomes*, utiliser ses apprentissages informels : ce volet doit faciliter la rédaction des annexes descriptives au diplôme, des fiches du Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles et rendre plus lisibles les diplômes pour l'extérieur.

L'ambition est la mise en évidence d'une vraie communauté universitaire comme levier d'excellence, de changements acceptés et d'égalité des chances.

3.2 Caractère innovant du projet et originalité dans le contexte national

Le caractère innovant de PARÉ se résume en cinq points :

1. Un projet de grande ampleur

Les universités françaises s'engagent toutes, mais de manière dispersée ou partielle, dans l'amélioration des taux de réussite, l'employabilité de ses étudiants, l'utilisation des nouvelles technologies. Des services SUP (Service Universitaire de Professionnalisation) existent mais ne proposent pas le principe de synergie et de communauté professionnelle de PARÉ : **l'originalité réside dans la volonté de généralisation de la démarche sur toute une université**, sur toutes les disciplines.

2. Des technologies au service de l'enseignement

Les pratiques mises en œuvre par la cellule TICE et TIC sont à la fois innovantes dans leur utilisation universitaire (peu développée en France) et dans leur articulation étroite avec la pédagogie. **L'outil n'est pas une fin en soi** ; il ne cache pas l'enseignement et la relation enseignant/apprenant.

3. Une combinatoire entre logique « enseignants » et logique « étudiants »

La double entrée « enseignant/étudiant », son caractère combinatoire, déjà largement décrits plus haut sont la pierre angulaire du projet. Si le service aux étudiants est la finalité, il ne peut exister sans **une implication forte des enseignants**. La combinatoire s'exprime également dans l'articulation outil/ réflexivité/ coopération/formation formelle.

4. Un maillage entre services communs et composantes pédagogiques

Services communs et composantes pédagogiques travaillent de concert sur le projet, à l'image du service intégré et transversal de professionnalisation des enseignants. L'ensemble permet un contexte favorable de coopération permettant une **dynamique positive de réflexivité, d'auto évaluation**, d'analyse et d'échanges de pratiques.

5. Une organisation permettant la fluidité des dispositifs

1. Généralisation des actions

2. Une forte valeur ajoutée des actions Tice pour la pédagogie

3. Une combinatoire enseignant/étudiant

4. Une coopération forte entre services communs pour un service aux enseignants et étudiants

5. Une organisation permettant la fluidité des dispositifs

Cette originalité du projet s'appuie sur l'originalité de l'organisation des services de l'université de Poitiers : seules deux universités françaises, dont Poitiers, ont fait le choix de réunir dans un même service la formation continue, l'alternance, l'orientation et l'insertion des étudiants, l'aide à l'entrepreneuriat. Ceci permet une grande **fluidité des dispositifs et l'intégration Formation Initiale, Formation Continue** et Formation par l'Alternance sans l'inertie qu'occasionnerait un morcellement de ces missions entre différents services.

3.3 Impact sur les contenus et méthodes de formation

Le « parcours étudiant » modifie considérablement les constructions habituelles des formations universitaires françaises.

Rupture avec l'organisation tubulaire

Les formations sont traditionnellement organisées d'une manière tubulaire avec une répartition interne des enseignements disciplinaires. Les enseignements méthodologiques et transversaux, sont plus ou moins intégrés, plus ou moins nombreux, d'une composante pédagogique à l'autre, d'une formation à l'autre. Le parcours transversal est un premier impact sur cette organisation, ouvrant la porte à une nouvelle transversalité, un lien entre toutes les formations.

Développement de formations en modules

PARÉ entraînera une augmentation du nombre de formations modularisées, accessibles aux personnes en emploi ou aux étudiants salariés. Il amènera les équipes pédagogiques à collaborer avec la Cellule de médiatisation pour proposer une formation accessible à distance, et construite dans ce but. PARÉ incite à une nouvelle manière d'organiser les emplois du temps, les rythmes et le contenu de la pédagogie.

Des compétences certifiées

Grâce aux dispositifs de validation des acquis bien intégrés à l'université, avec possibilité de suivi à distance et de l'utilisation du portefeuille d'expérience et de compétences (PEC), les compétences et les acquis seront attestés. Le passeport PARÉ issu de « Parcours étudiant » formalisera l'ensemble des acquis. A travers « Parcours enseignant », les équipes seront formées à une pluralité de manière d'évaluer : auto-évaluation, évaluation par les apprenants, évaluation progressive.

La mise en évidence des compétences acquises

La démarche orientée vers les compétences se trouvera optimisée par le travail d'explicitation et de formalisation des compétences transmises par les enseignants, par la manière de concevoir les acquis disciplinaires, transversaux, méthodologiques. Le fait d'explicitier et prendre de la distance avec le contenu de son enseignement, amènera naturellement l'enseignant-chercheur à travailler différemment et sans rupture, en partant de sa propre pratique, mais suffisamment explicitée.

L'analyse des pratiques par une recherche-action

Le lien avec la recherche restera très fort dans les contenus, et les résultats de la recherche en sciences sociales viendront encore améliorer la qualité des formations, par une nouvelle conception de la réussite, des méthodes d'apprentissage et de la relation apprenant/enseignant.

Les technologies au service de la pédagogie

PARÉ s'appuie sur une utilisation intelligente et intégrée des nouvelles technologies et la diversité des médias proposés. L'équipe d'I-médias, travaillant en proximité avec les équipes pédagogiques assurera l'information, la formation et l'assistance aux enseignants et étudiants. La pluralité des approches (vidéos, podcasts, tableaux interactifs, cours en ligne, blogs) encadrera les nouvelles pratiques afin d'en assurer l'attractivité. L'outil n'est pas considéré comme un gadget, mais bien comme un appui à une formation d'excellence, toujours ancrée dans la recherche locale et nationale. Sur d'autres plans, les approches ludiques, études de cas, retours d'expériences et en conduite de projet seront valorisées : *Serious Game*, pédagogie de projet, retour d'expériences en alternance, approches théâtrales et impliquantes, basées sur l'engagement des étudiants.

PARÉ se situe dans les principes énoncés dans le processus de Bologne : entrée par les compétences, égalité des chances. Pour reprendre des extraits de la Déclaration de Budapest :

1. Rupture avec l'organisation tubulaire

2. Développement de formations modulaires

3. Des compétences certifiées

4. Des compétences visibles

5. Analyse de pratique

6. Les Tice au service de la pédagogie.

« Nous devons par conséquent accroître nos efforts qui concernent la dimension sociale afin d'offrir l'égalité des chances pour que chacun bénéficie d'un enseignement de qualité, en portant une attention particulière aux groupes sous-représentés » : PARÉ correspond à ces intentions, à travers l'accès à distance, les remédiations, l'appui sur une pédagogie explicite, le service *Handi'UP*, la systématisation des outils et prestations.

« Nous demandons à tous les acteurs impliqués de faciliter un environnement qui donne envie de travailler et d'étudier, et de favoriser la formation centrée sur l'apprenant permettant de doter tout étudiant des connaissances et compétences nécessaires, grâce à toutes formes d'enseignements, et en apportant la meilleure solution par le biais de parcours de formation souples et viables » : là encore PARÉ amène une diversité des approches, l'utilisation de médias originaux et modernes, adaptés aux différents profils pédagogiques des étudiants et aux aptitudes et motivations des enseignants.

« Nous nous engageons à œuvrer pour permettre une inclusion plus effective des personnels et des étudiants de l'enseignement supérieur dans la mise en œuvre et la poursuite du développement de l'EEES. » : les équipes de l'IUFM, et les chercheurs en pédagogie numérique font entrer à l'université les notions d'EEES, à travers la formation, la réponse aux questionnements des équipes, les pôles de conseil et l'accompagnement, dans une nouvelle démarche évaluative.

3.4 Attractivité et compétitivité au niveau international

Les différentes équipes de PARÉ sont, chacune dans leur domaine de compétence, en relation étroite avec des réseaux. L'intérêt de PARÉ est la mise en synergie de ces partenariats divers, en particulier internationaux. Un exemple : il apparaît en préparant cette réponse à l'appel à projet, que de nombreuses équipes travaillent avec leurs homologues du Québec, en sciences de l'éducation, en sociologie et psychologie, en entrepreneuriat. PARÉ permettra d'optimiser les retombées de ces différents espaces d'échanges. Dans le cadre du Programme de l'OCDE, Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur, du Réseau GUNI UNESCO, il apparaît beaucoup d'attentes pour le développement des initiatives mises en œuvre au niveau de l'université de Poitiers. Il en est de même pour le réseau européen EUCUN pour la formation tout au long de la vie. Les universités de Louvain la Neuve – Lausanne – Mac Gil et Laval sont parties prenantes d'échanges de pratiques.

3.5 Démarches d'amélioration de la qualité

Les conseils de perfectionnement sont obligatoires dans toutes les formations, et la direction de l'université veille à ce que des membres du monde socio-économique soient présents, pour apporter un regard sur l'adéquation entre la formation, ses méthodes, les contraintes et attentes du terrain professionnel.

Le service SEEP, comme cela a été dit, assure les suivis de réussite, insertion, évaluation de l'environnement universitaire et l'utilisation des services aux étudiants. Les différents axes de PARÉ seront intégrés aux différents questionnaires. En fonction du résultat de l'appel à projet, un nouveau protocole d'enquête sera construit et généralisé.

Le laboratoire GRESCO possède une solide expérience en évaluation. Il a récemment évalué deux actions pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, et proposera selon un cahier des charges co-construit des démarches plurielles : quantitatives, qualitatives, réflexives, ethnographiques, adaptées à chaque axes (la partie modification des pratiques, manières d'apprendre ou de « parler » des formations peut nécessiter des méthodes originales de types anthropologiques).

Le service SAFIRE possède un progiciel de suivi de ses actions, issu de la culture de gestion de la formation continue et l'adaptera, avec un nouveau développement, au suivi de PARÉ dans son ensemble, en conduite de projet et évaluation filée. Une démarche d'amélioration de la qualité sera engagée. La gouvernance de l'Université, pour assumer ses nouvelles responsabilités liées à la Loi Libertés Responsabilités des Universités, a mis en place en collaboration avec L'Agence pour la Mutualisation des Universités, une gamme de logiciels et bases de données, pour suivre d'une manière centralisée : les heures d'enseignement, la cartographie des postes, les heures incluses dans les maquettes, les inscriptions par unités d'enseignement. Ces outils permettent des extractions régulières, permettant de suivre les actions dans tous leurs volets.

Des comités de pilotage par axe accueilleront partenaires, étudiants, représentants des groupes de métiers de l'université. Des représentants des employeurs seront sollicités et des membres des collectivités Etat/Région/Villes.

3.6 Liens avec le monde socio-économique

L'université de Poitiers travaille depuis plusieurs années en lien avec les entreprises, les collectivités, les associations au niveau territorial, national et international que ce soit au niveau de la recherche, de la formation mais aussi de l'insertion des étudiants.

Un réseau des anciens consolidé et acteur « passerelle » entre le monde universitaire et socio-économique

PARÉ va permettre une montée en puissance de ces relations avec **une intervention plus forte des acteurs du monde socio-économique** dans les modules du parcours étudiants ; ils seront sollicités pour apporter une plus-value aux formations, liée à leur connaissance des pratiques professionnelles et des métiers, mais aussi des comportements attendus en milieu professionnel. Parmi les actions pour lesquelles le recours des intervenants professionnels sera développé, on peut citer notamment celles

liées à l'entrepreneuriat, à la présentation du marché de l'emploi, aux rencontres de type « *speed meeting* » avec des chefs d'entreprises ou des Directeurs des Ressources Humaines.

Les acteurs du monde socio-économique seront **co-constructeurs** de certains modules : connaître le monde professionnel, entreprendre et s'engager, connaître les métiers, ...ils seront **intervenants ou grands témoins** : c'est en présentant leurs propres expériences et leur parcours que les étudiants pourront mieux appréhender les enjeux du monde socio-économique, notamment à travers les amphis métiers, les conférences entrepreneuriales, l'analyse des expériences...

Les « professionnels » et/ou les jeunes diplômés pourront à terme intervenir dans les cours disciplinaires afin de faire le **lien entre les compétences universitaires et leur expérience terrain** et ce grâce au travail engagé à travers le parcours enseignant. Un travail de création d'un **réseau des anciens**, engagé récemment, facilitera les liens avec les diplômés et cultivera leur sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Des partenariats pourront voir le jour pour appuyer une connaissance disciplinaire avec une recherche terrain : réponse à la commande d'une collectivité qui souhaite des données sur la fréquentation de son centre-ville, mise en œuvre par des étudiants de sociologie déployant leur connaissance des méthodologies de l'« enquête » pour réaliser une étude et restituer les résultats. Ces exemples sont multiples et existent dans toutes les disciplines.

Les acteurs économiques pourront ainsi mieux connaître les formations et les compétences liées à chaque formation et niveau de formation : **le dialogue s'instaure**.

En termes d'orientation, la mise en valeur des débouchés et des métiers permettra là encore de développer des liens forts avec les professionnels et leurs organisations, notamment avec les sites Voca.

Les adultes en reprise d'études ou en formation continue occuperont une place importante dans ce dispositif, ils seront un lien fort entre les deux mondes.

Pour la construction du parcours enseignant, les professionnels auront aussi un rôle à jouer notamment pour favoriser la mise en place des passerelles entre compétences universitaires et professionnelles et pour faire partager des bonnes pratiques d'entreprises.

De façon plus globale, les acteurs du monde socio-économique sont impliqués au niveau des instances dirigeantes de l'Université (Conseil d'Administration), les conseils de perfectionnement et les comités de suivi et d'évaluation. Cette posture sera développée à de nouvelles formations.

Au niveau de l'insertion, des rencontres régulières et des actions spécifiques se développeront en partenariat avec le monde socio-économique. Les forums métiers et emploi seront développés et généralisés. On peut noter notamment le forum de l'emploi en Economie sociale et solidaire qui devrait être régionalisé et la mise en place d'un forum de l'emploi et du stage pour les étudiants dans les prochaines années. Ces manifestations seront co-organisées avec les professionnels ou leurs représentants.

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle sera renforcé pour être un relais plus fort entre les deux mondes.

Les « professionnels » et/ ou les jeunes diplômés pourront à terme intervenir dans les cours disciplinaires.

Les adultes en reprise d'études ou en formation continue occuperont une place importante dans ce dispositif, ils seront un lien fort entre les deux mondes.

3.7 Impact sur l'insertion professionnelle des diplômés

Le renforcement des liens avec les acteurs du monde socio-économique et leur implication plus forte dans les formations va permettre des rencontres plus régulières entre les enseignants, les étudiants et les professionnels ce qui va entraîner naturellement une **meilleure connaissance** de nos formations mais aussi des attentes de l'entreprise, des collectivités et des associations.

Le travail réalisé lors du parcours étudiant et enseignant va permettre aux étudiants de mieux appréhender leurs compétences disciplinaires mais aussi professionnelles (capacités transversales, de synthèse, de pensée complexe, d'adaptation, de méthodologie et d'expertise scientifique) et d'être familiarisé avec le monde socio-économique.

Des bilans successifs de ces acquis seront réalisés et diffusés grâce au **passerport compétences PARÉ**. Ce dernier permettra d'attester les *learning outcomes* et sera un véritable outil de valorisation auprès des entreprises.

PARÉ a aussi pour vocation de mobiliser ou remobiliser les étudiants en leur permettant une démarche d'apprentissage des savoirs disciplinaires et transversaux, de valoriser le parcours de l'étudiant et de lui donner du sens et ce en lien avec les actions du plan réussite en licence pour **améliorer la réussite des plus jeunes**.

Ces différentes démarches vont **faciliter les échanges et les présentations des diplômés** lors de leur recrutement : meilleure définition de leurs atouts, meilleure présentation de leurs parcours, de leurs formations et des compétences qui y sont liées. **La valeur ajoutée universitaire** sera avancée de façon plus naturelle.

Mais elles vont aussi apporter une meilleure connaissance des formations universitaires à l'entreprise et faire évoluer l'image souvent anachronique de l'Université vue comme poussiéreuse et déconnectée du monde professionnel.

Le réseau des anciens jouera là encore un rôle important pour une meilleure définition des compétences universitaires et entrepreneuriales.

Cette double dynamique : **valorisation de ses savoirs et représentation réelle du monde universitaire** permettra aux recruteurs de s'orienter plus facilement vers des diplômés universitaires et surtout de les **recruter à des postes en adéquation avec leurs profils et à des niveaux de rémunération en concordance avec leur niveau d'études** dès leur sortie de l'Université. Et ce plus particulièrement au niveau des formations dites généralistes. Dans l'ensemble les taux d'insertion sont plutôt bons, mais méritent d'être optimisés dans certaines disciplines. *Il est à noter que les études du CEREQ montrent que les diplômés de l'université rattrapent plus tard un niveau de carrière espéré, après un recrutement à un niveau au-dessous de leur niveau de formation.*

L'entreprise attend des cadres de haut niveau, des professionnels capables de prendre des décisions en connaissance de cause, de représenter l'entreprise à l'extérieur, d'utiliser les opportunités du numérique. **PARÉ permettra d'optimiser la qualité transversale des formations, sans pour autant fragiliser le volet « contenus universitaires », dans une démarche de reconnaissance et de valorisation du métier d'enseignant-chercheur.**

3.8 Caractère modélisant du projet

L'effet d'entraînement est au cœur des finalités de PARÉ partant d'actions tout juste initiées ces dernières années, PARÉ va permettre une généralisation à l'ensemble des composantes pédagogiques, à l'ensemble des étudiants de l'université. C'est la clé de voûte du double parcours.

Les quatre actions de PARÉ peuvent être considérées comme des « démonstrateurs » en tant que telles :

L'université de Poitiers est « ordinaire » dans sa taille et sa pluridisciplinarité : dans son dimensionnement elle est représentative d'une bonne partie des universités de province ; elle n'a pas la taille modeste de ses voisines du PRES leur permettant sans doute des innovations facilement adaptables à un faible nombre de composantes, elle n'a pas l'envergure des grandes universités : **son expérience est plus facilement transférable, ce qui marche ici, peut marcher ailleurs.**

Le modèle PARÉ n'a pas la forme d'une rupture violente et pourtant apporte de grandes modifications : PARÉ peut transférer à d'autres établissements sa méthodologie finalement assez simple d'accompagnement au changement, basée sur le « bon sens », le pragmatisme et la coopération entre ses membres..

Le contexte de Poitiers, et le professionnalisme des services communs habitués à fonctionner en mode projet, favorisent une formalisation de la démarche, son découpage, une précision dans son coût, et une bonne lecture de son évaluation, une mise en évidence des compétences requises pour les acteurs. Chaque bilan d'étape sera l'occasion de construire progressivement un « guide méthodologique » ou « vadémécum » complet des deux volets de PARÉ, testés dans la phase de lancement, puis observés dans leur processus de développement puis de généralisation. Ce vadémécum sera communiqué, présenté et fourni aux universités souhaitant s'engager dans une telle démarche (cf le tableau Plan d'action). L'articulation par action et sous-action assure la réalisation de livrables pour chaque volet du projet (colloques, gazettes, catalogue, inventaires, méthodologie, base de données) : PARÉ peut permettre de tester la démarche en vraie grandeur pour un transfert sécurisé et facilité.

3.9 Diffusion des résultats

PARÉ est un dispositif vaste et profondément innovant, il touche différents publics mais néanmoins réunis dans un ensemble : la communauté universitaire. Ainsi afin de valoriser, de faire connaître à tous les actions mises en place dans le cadre de PaRé, mais aussi de faire comprendre et à terme d'entraîner l'adhésion de toute l'Université plusieurs types d'actions seront proposés :

Communication

- Mise en place d'une newsletter trimestrielle PARÉ afin de rendre compte, d'informer sur les actions mises en place, les appels à projets, les formations en cours, cette lettre sera le trait d'union entre toutes les actions proposées. Elle sera diffusée à tous les personnels de l'Université ainsi qu'à tous les étudiants et plus largement à l'ensemble des partenaires de l'Université de Poitiers.
- Un espace web dédié : l'Université verra son site web évoluer pour ancrer une entrée communautaire dans laquelle un espace PARÉ sera mis en place. Des pages sur les réseaux socio-universitaires seront aussi construites et alimentées régulièrement.
- Les relations presse seront développées, notamment vers les journaux professionnels, pour informer les entreprises du projet. Les journaux de l'Université (interne et externe) se feront régulièrement l'écho des actions « PARÉ ».
- UPtv, la chaîne de télévision de notre université organisera aussi un espace dédié au dispositif et relaiera les manifestations, cours etc...réalisés dans le cadre de PARÉ. La Chaîne réalisera régulièrement des focus vidéo sur l'avancée des projets sur des thématiques précises (comme les Focus numériques).

- Lettres d'information
- Colloques
- Sites webs dédiés
- Vademecum
- Une Web Tv
- Publications

Diffusion des travaux de Recherche et des résultats des différentes évaluations

- Organisation de plusieurs colloques durant les huit années de PARÉ, pour présenter les différents travaux de recherche et réaliser une communication scientifique de qualité.
- Développement des interventions dans les colloques nationaux ou internationaux.
- Incitation aux publications liées au projet.
- Réalisation de rapports d'évaluation avec une diffusion en interne et en externe de l'Université – avec les mêmes cibles que la lettre d'information.
- Réalisation d'un vademécum PARÉ avec intégration des spécificités de notre institution.

4. Equipe et dispositif de formation pour PARÉ ! « PArcours RÉussite »

4.1 Dispositif d'animation, de contrôle et de suivi

Le SAFIRE sera chargé de la conduite du projet et du suivi de l'ensemble des actions, sous la responsabilité du président assisté d'un des Vice présidents. Sa directrice sera l'interlocutrice privilégiée de l'ANR.

Pour cela le SAFIRE travaillera en étroite collaboration avec le SEEP, la DIFOR, l-médias et L'IUFM. Le SAFIRE et les autres services communs mettront en place les relations de proximité avec les enseignants-chercheurs en fonction des actions. Pour conduire ce projet, le SAFIRE mettra en place une série de tableaux de bord facilitant le suivi et la remontée des résultats. L'activité sera suivie sur une déclinaison de la base de données « AGREVA », déjà utilisée pour le suivi de la formation continue. Pour d'autres détails se reporter aux paragraphes 5-2 et 5-3.

4.2 Equipe

Présentation des enseignants, professionnels, personnels d'appui appartenant à l'équipe et justification de leur participation.

Nom Prénom	Qualité	Etablissement/Unité /Département	Résumé des principales compétences scientifiques, pédagogiques et d'expertise mises en œuvre (750 caractères par personne)
Auras Emmanuelle	Directrice du Safire, Ingénieur de Recherche	Université de Poitiers/SAFIRE et collaboration au Groupe de recherche et d'études sociologiques du centre ouest – Gresco EA 3815)	Pilote opérationnelle du projet, pour des motifs gestionnaires : outils, méthodes et compétences des personnels du SAFIRE pour suivre des projets lourds, des motifs scientifiques, ses domaines de recherche portant sur l'enseignement universitaire, les interactions à l'université, le « métier d'étudiant ». Elle est chef de projet parcours étudiant. Docteur en sociologie, thèse portant sur l'intégration de la formation continue à l'université. Elle a publié « <i>la validation des acquis de l'expérience : la reconnaissance d'un nouveau droit</i> », in Neyrat F. « <i>La validation des acquis de l'expérience</i> » Editions du Croquant, 2007, a co-dirigé l'ouvrage « la VAE à l'université », édition du PUR. Etude « <i>La validation des acquis professionnels à l'université de Poitiers, enjeux, limites et perspectives</i> » (co-dirigé par Bertrand N. et Géhin J.-P, Safire, 1997).
Valérie Callier	Ingénieur d'Etudes, Responsable pôle orientation insertion SAFIRE	Université de Poitiers/ SAFIRE	Elle est le co-pilote du projet PaRé, sera chargée du parcours enseignant, Action 1. Elle participera à la coordination du projet, assure le lien avec l-médias. Elle aura en charge la supervision des actions d'orientation et d'insertion liées aux parcours de l'Etudiant. Elle a mis en place à l'Université de Poitiers le Pôle entrepreneuriat et à développer une expertise en conduite de projet, économie sociale et engagement étudiant, communication/information. Elle est référente du Pôle Entrepreneuriat Etudiant. Limousin Poitou-Charentes, elle a d'ailleurs réalisé plusieurs communications dans le champ entrepreneurial.
Gilles Mirambeau	Directeur délégué du Centre de Formation par Apprentissage, Directeur adjoint SAFIRE	Université de Poitiers/ SAFIRE	Responsable pour PaRé des actions liées à l'alternance et les retours d'expériences et du suivi de la qualité-évaluation. Agrégé de mécanique en 1994, Master 2 Gestion des Etablissements du Systèmes Educatifs à l'IAE de Poitiers. Enseignant à l'IUT depuis septembre 1996. Directeur des études de 1998 à 2007, responsable de la formation en apprentissage de 2000 à 2008. Chargé de la mise en œuvre du CFA de l'Université de Poitiers en juillet 2008, directeur délégué depuis janvier 2009, chargé de la mise en place du CFA interuniversitaire (deux universités et le CNAM), responsable du Plan de Formation des acteurs de l'Apprentissage. Gestion des Contrats de professionnalisation à l'Université de Poitiers
Sandra Choisy	Responsable Entrepreneuriat	Université de Poitiers/ SAFIRE	Elle participera à la conduite du projet global et assure les actions en lien avec la création d'activité ou d'entreprise. Responsable du Secteur Entrepreneuriat à l'Université de Poitiers. Elle maîtrise des outils de conduite, de gestion de projets et d'animation d'équipe. Elle bénéficie d'une expérience et d'une expertise dans les domaines des appels à projets, de la conduite et la gestion de projets. Les thèmes abordés : développement international, aménagement du territoire, gestion de l'environnement, entrepreneuriat, décrochage universitaire.

Olivier de Frémond	Ingénieur de recherche, responsable du Bureau de Liaison Entreprises Université	Université de Poitiers SAFIRE	Il sera chargé du volet partenariat avec les entreprises du parcours étudiant. Chargé de mission Relation Entreprises, il est présent auprès des réseaux économiques, pour étendre le lien entre formation – recherche et entreprises. Il coordonne captage et diffusion d'offres de stages, de contrats d'alternance et d'emplois, pilote pour l'université de Poitiers en partenariat avec la CCIR et la DIRECCTE le dispositif Prim'Innov pour le l'appui à l'innovation dans les PME par une expertise recherche et une compétence formation. Responsable Relations Extérieures de l'IUT de Poitiers (99 à 2009), il a contribué à de nombreux chantiers nationaux sur la relation entreprise, l'alternance, l'orientation et l'aide à l'insertion professionnelle des diplômés. Il est actuellement membre du conseil d'orientation du « Portefeuille d'Expériences et Compétences ».
Jean-Paul Freycon	Professeur Associé	Université de Poitiers/ SAFIRE	Il assure le lien avec les évaluateurs, et participe à l'élaboration du plan de formation, Action 2. Titulaire d'un DESS de sciences politiques (Paris) et DESS de sociologie (Tours). Expérience professionnelle au sein d'une association d'insertion, d'une entreprise industrielle et d'une entreprise de conseil entre 1983 et 1998. Créateur d'une activité de consultant-formateur en 1999 auprès de collectivités locales et d'administrations. Professeur associé en service temporaire à l'Université de Poitiers depuis 2009, chargé des actions collectives de formation continue. Chargé de cours depuis 2000 à l'Université de Poitiers sur la conduite de projet et l'évaluation des politiques publiques.
Christophe Quintard	Directeur I-médias, Ingénieur de Recherche	Université de POITIERS/ I-médias	Il sera chef de projet de la cellule de médiatisation des TICE et garant des actions menées autour de l'enseignement à distance. Il pilote une équipe d'ingénieurs, participant à plusieurs niveaux de PaRé. Son service I-medias est une structure de médiation entre la technique et le pédagogique. Directeur de I-médias, Service Commun Informatique et Multimédias de l'Université de Poitiers. Chef de projet délégué Université Numérique en Région Poitou-Charentes. Expert du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche pour les concours d'Ingénieurs de Recherche et d'Ingénieurs d'Etudes. Membre du Conseil d'Administration du CSIESR. Membre de la Cellule technique Association Réseau Poitou-Charentes, Président de jury concours nationaux Technicien, Assistant-Ingénieur BAP E, intervenant au CNAM en méthodologie d'analyse des systèmes d'information.
Valérie Lefeuvre	Responsable du pôle Services Numériques - Ingénieur d'Etudes	Université Poitiers/ I-médias	Appui du chef de projet de la Cellule de médiatisation au sein du service I-médias. Elle apportera ses expertises sur les outils et les usages pédagogiques du numérique. Expérience dans le domaine de la Recherche au sein du Laboratoire d'Etudes Aérodynamiques de l'Université de Poitiers, administration du système et du réseau, gestion de projets, 2004 - 2010 dans le domaine de la Formation au sein de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées de l'Université de Poitiers, administration du système et du réseau, responsable de la Cellule Informatique et Réseau, gestion de projets Service I-médias – responsable du pôle Services Numériques, service TICE, création de sites web, applications techno-pédagogiques : Podcast, indexation numérique, emploi du temps, gestion de projets, formation des utilisateurs, animation d'un réseau de correspondants.

Caroline Tartary	Chargée de projets plateforme pédagogique, Ingénieur d'études	Université Poitiers/ I-médias	Appui du chef de projet de la Cellule de médiatisation au sein du service i-médias. Elle apporta ses expertises sur les outils et les usages pédagogiques du numérique. Titulaire d'un Master en ingénierie des médias pour l'éducation. Depuis 2007, service i-médias : gestion et administration des plateformes pédagogiques ; développement de nouvelles fonctionnalités ; interface avec les équipes pédagogiques et les équipes de développement d'applications, système et réseau ; médiatisation de contenus pédagogiques, formation et accompagnement des utilisateurs : animation de formations, tutoriels, documentation, accompagnement des enseignants dans la médiatisation de leurs cours ; gestion de projets techno-pédagogiques, solutions de portfolios, de détection de plagiat, création de sites web de formations et de départements.
Isabelle Guérineau	Ingénieur en formation multimédia	Université Poitiers/ I-médias	Elle assurera une partie de la formation liée aux TICE dans PaRé. Pôle assistance aux utilisateurs- formation, correspondante informatique et libertés ; planification des actions de formations informatique et multimédia du plan de formation, dispense des formations sur les compétences informatiques de base liées à l'utilisation de la messagerie électronique, et les services de l'ENT. Actions de sensibilisation formation au respect de la Loi Informatique et Libertés.
Olivier Forget	DRH adjoint	Université de Poitiers/ DRH	Chef de projet de l'action 2, à l'origine du projet de pôle formation des enseignants, et par sa fonction, relais « compétences et ressources humaines du projet ». Directeur des ressources humaines adjoint , chef de la Cellule de Pédagogie. Conception de dispositifs de classification des emplois : référentiels emploi et poste. Mise en place de la réforme de la formation et le développement professionnel des enseignants sur le volet pédagogie universitaire (séminaire de Carry le Rouet 11/2011), Coordonnateur de la BAP J, Interventions interministérielles auprès de la préfecture sur la réforme de la formation, expert ressources humaines et formation Ministère de l'éducation nationale et CNRS. Programme TEMPUS de formation à la GRH des cadres territoriaux de SLOVAQUIE, référentiel des emplois des personnels des universités du Burkina Faso.
Majdi Koudheir	Directeur de l'IUT de POITIERS Professeur	Université de POITIERS Département Signal, Image et Communication du Laboratoire Xlim-SIC (UMR CNRS n°6172).	Mobilisé sur les approches pédagogiques innovantes dans sa discipline, il sera le référent pédagogique de l'action 3. Il assurera une expérimentation dans son Institut. Directeur de l'IUT, membre élu de la Commission de Spécialistes 61ème section. Animateur du thème Surface, image et Matière (étude de la caractérisation d'environnements texturées 3D et en particulier de surfaces rugueuses). Participation à l'action Reconstruction et Visualisation de données archéologiques et architecturales. "Savoir Société et Images", Participation à la fédération PPRIME: "Mesure 3D de champs de déplacement et de vitesse sur des surfaces tridimensionnelles", "Caractérisation multi-échelle et modélisation de la rugosité". Habilité à Diriger les Recherches en Traitement du Signal et de l'Image, doctorat ,1990 en optoélectronique.

Jean-François Cerisier	Maître de Conférences, Directeur du département Ingénierie de Médias pour l'Education	Université de Poitiers/ UFR Lettres et Langues	Il sera à la fois expert interne des projets touchant l'impact des nouvelles technologies sur les apprentissages, et portera une expérimentation. Il est Directeur de l'équipe « Ingénierie des Ressources Médiatiques pour l'apprentissage », Directeur du département ingénierie des médias pour l'éducation (spécialistes en eLearning) en présentiel et distance. Pilote du consortium EUROMIME (3 universités européennes et 4 universités latino-américaines), Master international d'excellence labellisé par la commission européenne (programme Erasmus Mundus). Thématiques de recherche : acculturation numérique, la compréhension des processus par lesquels on s'approprie les technologies numériques. Elles concernent essentiellement des publics d'apprenants et les professionnels de l'éducation et de la formation, notamment les cadres du système éducatif.
Fabienne Lancela	Maître de conférences	Université de Poitiers/ I-médias-service centraux (DRH)	Référente pédagogique de l'action 2, du service de conseil en ingénierie pédagogique, intervient aussi dans la construction du catalogue de formation. Maître de Conférences Impliquée dans la place du numérique. Elle conseille sur des projets innovants sur la FOAD pour l'ESEN et à l'université de Poitiers pour des projets de formation en France et à l'étranger : activités centrées sur les enseignants du supérieur, Ingénierie de dispositif de formation innovant, Ingénierie de formation et pédagogie, Conduite du changement dans le numérique, administration d'environnements virtuels numériques complexes, ENT, Bureau virtuel, plateforme de formation, espace numérique Industriel, Usage des technologies pour les dispositifs : plateforme, QCM, Web 2.0, expérimentations de modèles pédagogiques et nouvelles technologies (former aux compétences, classe virtuelle).
Willemez Laurent	Maître de Conférences, Assesseur du Directeur de l'UFR Sciences Humaines et Arts	Université de Poitiers/ Sciences Humaines et Arts/ Sociologie Groupe de recherche er d'études sociologiques du centre ouest – Gresco EA 3815)	Il est le référent pédagogique de Parcours Etudiant, garant du lien entre les laboratoires de recherches en sciences humaines et PaRé. Assesseur à la pédagogie il s'est investi dans l'aide à l'insertion, la démarche compétences. Ses thèmes de recherches : sociologie du droit et de la justice, engagement et militantisme, sociologie des groupes professionnels, les professionnels de l'accompagnement. Il est co-responsable du réseau thématique de sociologie politique (RT 34) de l'Association française de sociologie ; Parmi ses publications : 2011 : avec Yves Jean (dir.), Justice et sociétés rurales du XVIe siècle à nos jours, PUR. ; 2009 : « Les conseillers prud'hommes : entre professionnels du droit et permanents syndicaux », in Didier Demazière et Charles Gadéa (dir.), Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis, Paris, La Découverte (« Recherches »).
Philippe Péaud	Formateur IUFM	IUFM université Poitiers	Animateur pédagogique Parcours2. Champ recherche : formation d'adultes, formation initiale professionnelle des enseignants. Approche psychophénoménologique (Vermersch) de la réflexivité, ses travaux portent sur les compétences-en-actes des formateurs, accompagnement du travail réflexif opéré par les enseignants-stagiaires. Publications : 2009) Evaluation, analyse de pratiques et travail réflexif : quelle articulation ? Colloque international de l'ADMEE, Evaluation et développement professionnel. Louvain-la-Neuve du 21 au 23 janvier 2009. (2011) La réflexivité dans la formation des enseignants : quelle posture pour le formateur ? Quel travail pour le formé ? Colloque international organisé par l'équipe DYNADIV, Réflexivité en contextes de diversité : un carrefour des sciences humaines ? Limoges du 1er au 2 décembre 2010. Cahier débat.

Mathias Millet	Maitre de Conférences en Sociologie	UFR Sciences Humaines et Arts Laboratoire GRESCO groupe de recherches et d'études du Centre Ouest EA 3815	Responsable du Master Sciences Humaines pour l'Education. Il participera aux recherches et évaluation, action 4, et au transfert avec le Québec. Laboratoire GRESCO. Thèmes de recherches : le travail universitaire, les manières d'apprendre. Publications : avec THIN D., 2005, <i>Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale</i> , PUF. 2003, <i>Les étudiants et le travail universitaire</i> , PUL. avec LAHIRE B. 1997, <i>Les manières d'étudier (enquête 1994)</i> , La Documentation Française, avec THIN D., 2003, « La "déscolarisation" comme processus combinatoire », <i>Ville Ecole Intégration -Enjeux</i> , Prévenir les ruptures scolaires, n°132.
Jean-Claude Croizet	Professeur en psychologie	UFR Sciences Humaines et Arts Laboratoire Cerca Centre de Recherche sur la Cognition et l'Apprentissage UMR CNRS 6234	Il participera aux axes de recherches en Sciences Humaines Action 4. Responsable du Master psychologie de la cognition et de l'apprentissage : approches individuelles et sociales, membre du Laboratoire CERca. Thèmes de recherche : régulation sociale du fonctionnement cognitif et des performances intellectuelles, menace du stéréotype, cognition sociale, stigmatisation exclusion, reproduction sociale, difficultés scolaires. Publications : (2008) The pernicious relationship between merit assessment and discrimination in education. In G. Adams, M. Biernat. N. Branscombe, & C. Crandall, & Wrightsman, L. S. (Eds.), <i>Commemorating Brown : The Social Psychology of Racism and Discrimination</i> . Washington : American Psychological Association. Avec Leyens, J.-P. (Eds.). (2003). <i>Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale</i> . Paris : Armand Colin.
Stéphane Sébille	Maître de Conférences, Chargé de Mission Cellule Handicap	Université de Poitiers	Responsable du Département Hygiène, Sécurité Environnement de l'IUT de Poitiers. Enseignement en physiologie humaine, physiologie du travail, facteurs d'ambiances et risques biologiques. Il coordonne l'action de la Cellule Handicap.

5. Pilotage de PARÉ ! « Parcours réussite »

5.1 Résultats attendus du projet et cible(s) de résultats

Parcours Etudiant

Progression : au départ, un socle commun obligatoire de trente heures par étudiant, avec des déclinaisons possibles de vingt heures supplémentaires pour la Licence. **Le parcours étudiant verra son volume augmenter sur 4 ans avec une banalisation des contenus et une généralisation progressive vers les masters.**

Une montée en puissance par année de t0 à t8

Une diminution progressive de ce volume portant spécifiquement sur les aspects méthodologiques se mettra en place au fil des quatre années suivantes : une partie importante des contenus sera intégrée dans les modules disciplinaires, grâce à l'impact sur la pédagogie et l'organisation du « Parcours enseignant ».

Une progression pédagogique se manifestera de la première année de licence au doctorat : en fonction des besoins

A 4 ans :

Action 1 :

Consolidation des modules intégrés dans les maquettes de Licence, et intégration des modules de parcours étudiant dans les Master,

Trois nouveaux sites Voca terminés et diffusion des sites Voca Sciences et Voca Lettres dans les autres universités et à l'international,

Action 2 :

Le service d'appui à l'ingénierie sera effectif et un premier bilan sera tiré, Un catalogue annuel des formations pour les enseignants sera réalisé avec tous les ajustements nécessaires en fonction de son succès.

Actions 3 :

La cellule TICE usagers/enseignants sera effective dès l'année N+2

Action 4 :

Des lignes de documents mis en ligne et animés avec le Québec pour la persévérance scolaire, remontée des premiers bilans

Quatre lettres d'informations sur PARÉ

des étudiants à tous les niveaux. Elle doit permettre d'outiller ceux qui sortent avant la fin du cursus licence, et même à la suite d'un cycle incomplet. Les deux premières années de licence, elle sera plutôt orientée sur le métier de l'étudiant, la méthodologie et la compréhension de l'apprentissage universitaire. Le projet personnel et professionnel, les réflexions sur la réorientation, sont privilégiés en troisième année de licence. Les interventions sur la professionnalisation, le retour d'expérience et les techniques de recherche d'emploi s'intensifieront entre la 3^{ème} année de Licence et le Master. En 2^{ème} année de Master, un renforcement sur l'ouverture au monde socio-économique, la relation avec l'entreprise, la formalisation des compétences seront mis en place. En doctorat, les formations transversales des Ecoles Doctorales intégreront les aspects « connaissance du monde socio-économique », la diversification des possibilités d'insertion avec un doctorat.

Une déclinaison par étape de l'utilisation des TICE, de la connaissance du monde socio-économique, des techniques de recherche d'emploi et de la recherche documentaire se fera sur le mode « sensibilisation, maîtrise, expertise, transfert ».

La validation de ce parcours de formation sera effective grâce à l'obtention d'ECTS, comme toute unité d'enseignement, et par la délivrance annuelle d'un « passeport » d'apprentissage, permettant de rendre visible les *learning outcomes*. L'usage des dispositifs de Validation des acquis de l'expérience sera généralisé, prenant en compte à la fois l'expérience des personnes en reprise d'études, et celle des étudiants salariés, ou bien bénévoles

associatifs.

Sauts qualitatifs : des cours disciplinaires vont intégrer la préoccupation de réussite, d'égalité des chances face à la réussite et l'idée d'insertion professionnelle.

Chaque domaine de formation pourra bénéficier d'un site interactif Voca, permettant le lien entre les disciplines, jusque dans le détail des unités d'enseignement et les débouchés professionnels.

L'accompagnement individuel sera généralisé : les savoir-faire issus de la formation continue, de son ingénierie personnalisée seront transférés à l'ensemble des publics, grâce à la mutualisation des conseillères VAE, orientation, insertion, entrepreneuriat.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap sera entré dans les usages, des moyens matériels viendront en appui à l'accessibilité et feront intervenir des intervenants pour l'assistance des personnes.

La mise en ligne, les scénarisations, la pluralité des démarches et des outils liés au numérique permettront à la fois une plus grande motivation et persévérance des étudiants, une meilleure réussite grâce aux pédagogies différenciées et une plus grande accessibilité aux personnes en situation de handicap, en reprise d'études ou aux étudiants salariés.

Parcours enseignant

Progression dans la mise en place des axes : l'axe formation sera mis en place en priorité, dès le départ. Les premières actions porteront sur la formation à la communication, l'utilisation des outils numériques pour s'ouvrir progressivement vers des études de cas, des ateliers d'analyse de pratiques (pour aller de la périphérie au cœur de métier). La cellule TICE sera opérationnelle dès 2012. L'axe conseil en ingénierie pédagogique respectera une progression, et s'appuiera au départ sur des équipes enseignantes volontaires, autour de mises en pratique d'expériences pédagogiques innovantes, transférables et exploitables, pensées comme démonstrateurs.

Sauts qualitatifs : PARÉ représente une occasion pour les enseignants de travailler en collectif et en interdisciplinarité, les incitant à remettre au centre des apprentissages les apprenants eux-mêmes, d'appliquer de nouvelles formes d'évaluation. A travers « Parcours Etudiant », les enseignants seront amenés à solliciter appui technique et formation.

Cellule de médiatisation TICE

La cellule de médiatisation des TICE est sans aucun doute le point névralgique du projet, et elle sera chargée formellement de l'organisation de toutes les actions innovantes utilisant les TICE et le numérique. Elle permet de « scénariser les productions pédagogiques » (cf. C. Quintard, le directeur d'I-médias). La démarche d'accompagnement des équipes d'I-médias permettra une co-construction d'enseignements innovants à la fois dans leurs formes (supports, outils variés, multimédia) mais aussi et surtout dans leur construction interne : Partir du besoin pédagogique ressenti par l'enseignant, répondre à ses demandes d'évaluation par étape et d'adaptation continue de ses enseignements est la véritable révolution proposée par PARÉ. La Cellule TICE doit rester le pivot de l'innovation pédagogique intégrant les outils numériques, pour des questions de cohérence et de coordination, de lisibilité pour l'étudiant et les autres enseignants (exemple de l'indexation des ressources). Les acteurs d'I-médias, comme ceux du SAFIRE dans un autre domaine, sont dans un rôle de médiation entre la demande pédagogique, sa scénarisation et la technique susceptible d'y répondre, toujours évolutive.

Le saut qualitatif sera visible par une montée en puissance des formations à distance, des ressources annexées, le développement d'une culture de la médiatisation chez les enseignants et les étudiants.

Recherche et évaluation

La veille ciblée est un élément indissociable de l'idée d'innovation. Chaque chef de projet disposera d'un dispositif de veille.

Le travail avec les chercheurs amènera à la fois de la transdisciplinarité, qui viendra nourrir l'innovation pédagogique et aura un effet sur la visibilité et l'utilité sociale des données scientifiques en sciences humaines. Le volet recherche n'a de sens dans PARÉ que dans sa relation avec la pratique. Il sera demandé aux laboratoires de répondre à des appels à projets internes ciblés, permettant de répondre aux problématiques soulevées par PARÉ.

5.2 Démarche envisagée pour atteindre le ou les objectif(s)

Une démarche de conduite de projet

La démarche sera de type expérimental. Il ne s'agit pas d'imposer un modèle de transformation des pratiques dès le lancement du projet mais bien de construire progressivement avec les parties prenantes (composantes pédagogiques, enseignants-chercheurs) une culture commune de changement des pratiques pédagogiques adaptées aux différents contextes.

Les trois temps de la conduite de projet seront donc mis en place pour chacune des thématiques abordées :

- un temps de conception : identification des « portes d'entrée » possibles de la problématique, des personnes-ressources, définition des méthodes et calendrier.
- un temps d'expérimentation, qui s'appuie sur des appels à projet internes.
- un temps d'évaluation des expérimentations et de généralisation des expérimentations.

Une équipe projet :

Cette équipe projet sera garante de la méthodologie de conduite de projet. Elle assurera un rôle de sensibilisation, de proposition et de réactivité vis-à-vis des éventuels dysfonctionnements.

Des appels à projets internes

Une partie des actions orientées vers des expérimentations grandeurs natures, pour tester des dispositifs particulièrement innovants, seront mises en œuvre au cas par cas, sous la forme d'appels à projets internes à

l'université. Le jury de sélection des projets sera l'occasion de réunir universitaires, représentants des usagers et des acteurs du monde socio-économique. Les lauréats de ces appels à projet seront soumis à leur tour à des contraintes de reporting, bilan, évaluation.

Pour faciliter l'évaluation quantitative et qualitative, quatre expérimentations fortes seront sélectionnées, avec un cahier des charges très ciblé, pour bénéficier d'un accompagnement renforcé, d'un suivi qualitatif orienté à la fois sur les utilisateurs, la méthode mise en œuvre, la construction collective de la nouvelle forme d'enseignement. Un travail de type ergonomique pourra être réalisé portant sur le travail de l'enseignant, s'appuyant par exemple sur des étudiants du Master Ergonomie - psychologie du travail.

Politique des ressources humaines

Le suivi du projet Parcours se fera conjointement avec la direction des ressources humaines, et apparaîtra dans les projets de services des personnels BIATSS. Le référentiel des enseignants-chercheurs fera aussi référence à l'implication dans PARÉ.

Au fil des huit années, une politique de redéploiement sera mise en œuvre pour rééquilibrer les forces en BIATSS et enseignants ou enseignants chercheurs. Chaque mobilité ou recrutement fera l'objet de la réunion de la commission de recrutement, préparée par la démarche en ligne « expression des besoins en personnel ». Les vice-présidents annoncent dès cette fin d'année des mesures permettant des redéploiements de moyens permettant la mise en place de politiques transversales, PARÉ en fait partie.

La mobilisation et l'implication de toutes les forces de l'établissement

Dès l'appel à projet et la rédaction de la réponse, les équipes ont montré réactivité et capacité à répondre dans l'urgence, dans une dynamique collective. Plus de quatre-vingt personnes ont travaillé, puis fait remonter des propositions, sur une période d'un mois. Ceci démontre que l'université de Poitiers ces dernières années a su mettre en place les conditions favorables à un travail collectif et a fluidifié la communication. Par une habitude de conduite de projet, enseignants, BIATSS, chercheurs et gouvernants administratifs ou politiques travaillent ensemble. La présence de services communs, vécus comme des cellules d'appui et non des structures administratives et contraignantes garantit la pérennité du projet et son caractère transversal.

5.3 Rôle de l'établissement porteur : organisation du projet, coordination, acteurs, comité...

Ce projet porte sur un seul établissement, mais sur l'ensemble de cet établissement, dans toutes ses composantes, enseignement, recherche, administration, ingénierie technique.

Le pilote politique sera le Président assisté d'un de ses vice-présidents

Le pilote opérationnel sera la directrice du SAFIRE, formellement chargée de mission auprès du Président, comme pour d'autres projets plus anciens, par exemple sur la mise en œuvre de la VAE, co-financés par le Fond Social Européen, pour lesquels les contrôles a posteriori ont démontré une capacité à suivre et justifier (culture de la gestion de la formation continue).

Une équipe dédiée sera constituée des directeurs du Service Commun de Documentation, I-médias, Direction des Ressources Humaines, IUFM, Direction des Formations, SEEP représentant l'ensemble des leviers disponibles.

Trois pilotes (un par action), à l'intérieur de cette équipe sont désignés en binômes avec trois enseignants. Ces équipes seront soumises à des contraintes de *reporting* mensuels et se réuniront formellement au minimum une fois par trimestre.

Un conseil pédagogique sera piloté par le Vice-président « Formations », et accueillera un représentant pour chaque UFR, un représentant des six services cités plus haut.

Un comité de pilotage intégrera un représentant de la présidence, deux représentants des UFR, quatre représentants des usagers (étudiants, reprise d'études, personne en situation de handicap, étudiant salarié) ; quatre représentants du monde socio-économique ; un représentant de la Région, un de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), un du Rectorat. Il sera réuni une fois par an, et l'équipe PARÉ devra lui présenter l'avancée des projets, l'atteinte des objectifs et donnera les aiguillages de réorientations possibles.

Le « parcours étudiant », intégré aux maquettes de formation dès 2012, restera sous la responsabilité du ou de la Vice-président(e) « Formations et Insertion », qui anime le CEVU, (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire). Avant d'être présenté en Conseil, il sera discuté en réunion mensuelle des assesseurs à la pédagogie de chacune des quatorze composantes pédagogiques (ce sont les directeurs adjoints, chargés de la pédagogie). Il sera suivi dans les différentes bases de données informatiques : APOGEE pour les inscriptions des étudiants, le ROF dans lequel se trouve le découpage

par unité d'enseignements des formations, SIHAM qui met en lien avec les heures d'enseignement dispensées par les enseignants-chercheurs.

Des extractions bisannuelles de ces bases de données permettront à la fois un suivi très précis de la mise en œuvre des actions, de l'évolution et aussi une présentation schématisée de l'expérience, favorisant sa diffusion et son transfert.

5.4 Rôle du/des partenaire(s)

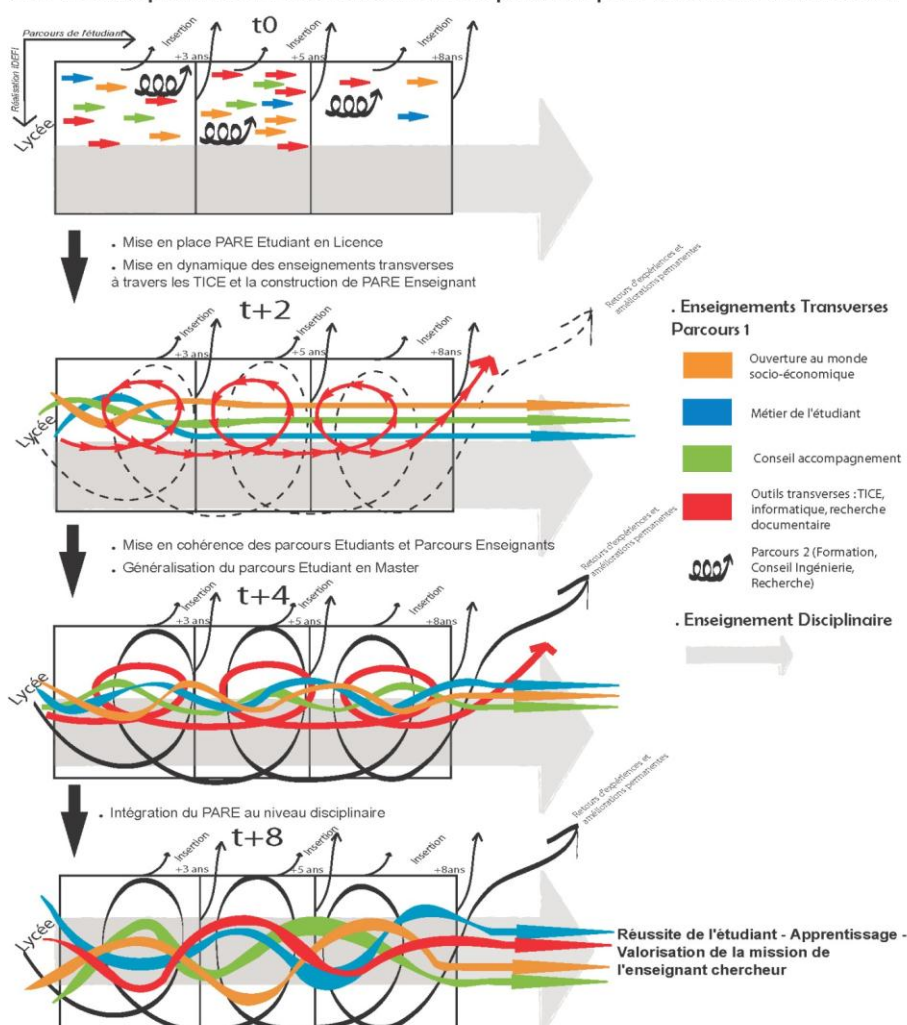
Madame le Recteur est le représentant de l'Etat dans l'Académie pour les questions d'éducation et de formation. Elle est Chancelière des Universités. Au sein du rectorat, le Service Académique de l'Information et de l'Orientation est un des partenaires de PaRé. Par sa connaissance de l'orientation, du lien formation/métiers et son expertise sur les choix des jeunes, il s'associe à l'université pour la construction des Sites web « Voca ».

Le Conseil Régional Poitou-Charentes collabore activement aux travaux de l'université dans leurs axes, insertion professionnelle, orientation tout au long de la vie, formation et apprentissage. Il participe à la politique d'incitation à la création d'entreprises et d'activités.

La Fondation Poitiers Université soutient les projets liés à la problématique du handicap et a été à l'initiative de la création du réseau des diplômés.

5.5 Schéma dynamique des changements apportés par le projet

**PARE : Au coeur d'une formation générale et professionnelle,
Un Parcours pour tous et tous dans un même parcours pour la réussite de l'étudiant**



5.6 Plan d'actions et planification

Tableau 1

Actions principales	Sous-actions	Réalisation	Participants impliqués	Début et fin de l'action
Action 1 : « Parcours étudiant »	Sous-action 1.1 : Construire ou consolider des modules de formation	Intégration des actions de formations dans les maquettes universitaires. Réalisation d'un catalogue d'offre de formations à destination des étudiants autour des 5 thématiques, Mise en place d'une structure d'appui et de conseils. Un centre de Ressource dédié Insertion, et un sur les situations de handicap	Les réseaux du monde socio-économique (SPN, Medef, les consultants, les chefs d'entreprises, le réseau de la Création d'entreprise, les cabinets Ressources Humaines, les entreprises liées à la Fondation Poitiers Université... Le réseau des correspondants insertion de l'Université, les enseignants, les services communs de l'Université, l'Académie de Poitiers, les réseaux nationaux et les grandes fédérations et associations nationales	De juin 2012 à juin 2020
	Sous action 1.2 : Développement d'une ligne de sites web/Voca et inventaire des autres outils existants	Mise en ligne du site Voca Lettres et diffusion des sites Voca Lettres et Sciences au niveau national et international Cartographie des outils existants	Direction de l'Onisep, la Faculté de Sciences et la Faculté de Lettres et Langues, le Rectorat de l'académie de Poitiers, les entreprises, les jeunes diplômés, le réseau PEC...	Juin 2012 à juin 2014
	Sous action 1.3 : Organiser un accompagnement individuel concerté de tous les étudiants et des personnes en Formation Continue pour leur réussite, leur insertion et 'égalité des chances	Mise en service des plateformes et campagne de communication pour informer les étudiants. Organisation de périodes dédiées pour un accompagnement par des conseillères spécialisées en face à face. Mise en place d'outils TICE pour un accompagnement possible à distance. Une cellule d'Accueil dédiée pour les étudiants en situation de handicap. Une information amont dans les lycées : consolidation de l'offre universitaire	Les services communs de l'Université (insertion, orientation formation continue, I-médias, Handi'UP...), l'Académie de Poitiers et le Rectorat, les lycées de la région et des régions limitrophes.	De septembre 2012 à juin 2020
Action 2 : Formation et Ingénierie à l'innovation pédagogique « parcours enseignant »	Sous-action 2.1 : Construction des actions de formation, en direction des enseignants portant sur la pédagogie, l'ingénierie, la recherche documentaire, les TICE	Catalogue d'offre de formations à destination des enseignants. Formations à destination des enseignants. Création d'un service Universitaire de Professionnalisation, cellule d'appui et de conseils pour les enseignants. la reconnaissance des efforts et appuis institutionnels dans la carrière	Agence de mutualisation des Universités et des Etablissements dans Le PRES Poitou-Charentes à travers le Centre de Préparation au Métier d'Enseignant Chercheur (CPMEC) Le réseau des Services Universitaires de Professionnalisation et le réseau PARFAIRE des responsables de formation Au niveau Scientifique Les laboratoires Gresco (recherches sur	De juin 2012 à juin 2020

Action 2 : Formation et Ingénierie à l'innovation pédagogique « parcours enseignant »			l'apprentissage universitaire ou le "métier d'étudiant", cf. Emmanuelle Auras) à Poitiers et CREFI (recherches sur l'évaluation conseil, cf. Anne Jorro) à Toulouse. Le SPU (recherches sur la pédagogie et la didactique de l'enseignement supérieur, cf. Marc Romainville) à Namur	
	Sous-action 2.2 : Service d'appui à l'innovation pédagogique : prestation de services à destination des enseignants pourtant sur la l'ingénierie pédagogique, l'organisation des formations, la FC, FI, FA	Intégration des TICE dans les formations, modularisation adaptée. Mise en place de projets transversaux Intégration des constructions des savoirs par compétence, conduite de projets...	Les Conseillers VAE, formation continue et orientation, insertion, l'IUFM, le Gresco, le Pôle Entrepreneuriat Etudiant Limousin Poitou-Charentes,	De septembre 2012 à juin 2020
	Sous-action 2.3 : Expérimentations à mener, sur deux formations, avec suivi évaluatif, étude de cas	Evaluation de l'expérimentation	Les formations universitaires volontaires, le Gresco et le Safire.	De septembre 2013 à septembre 2015
Action 3 : Cellule de médiatisation TICE	Sous-action 3.1 : Appui aux utilisateurs étudiants	Mise en place d'une structure d'appui à la production pédagogique.	Le service i-média	De juin 2012 à juin 2020
	Sous-actions 3.2 : Cellule d'appui et de conseil aux enseignants	Mise en place de salles de télé-présence sur les sites universitaires. Une centrale de prêt de matériel Un Centre de Ressources dédié.	Le service I-médias (production multi media), des enseignants ressources.	De septembre 2012 à juin 2020
	Sous-action 3.3 : Expérimentations à mener, avec suivi évaluatif, études de cas (e juriste linguiste)			
Action 4 : Recherche et évaluation	Sous-action 4.1 : Service de veille et de suivi des actions	Réalisation de lettres d'information pour diffuser les actions de veille et pour communiquer sur les actions du dispositif PARÉ auprès de tous les acteurs du projet.	Communication, documentalistes, les services communs et les laboratoires de recherche associés (sociologie, économie, psychologie...)	De novembre 2012 à juin 2020.
	Sous action 4.2 : Recherche, transfert et application	Travaux de recherches, publications et communication des résultats, notamment dans le domaine du handicap Organisation de colloques pour diffuser les résultats	Les laboratoires de recherche associés et les services communs.	De septembre 2012 à juin 2020
	Sous action 4.3 : Evaluation	Réalisation d'un rapport d'évaluation Communication des résultats	Le Gresco et les services communs impliqués dans le dispositif	De septembre 2014 à novembre 2020

Tableau 2

Actions principales	Sous-actions (si nécessaire)	Juin, Juillet, Août 2012	Sept 2012	Octobre 2012 à septembre 2013	Sept 2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Action 1 : « parcours étudiant »	Sous-action 1.1 : Construire ou consolider des modules de formation		Intégration des modules de formations du parcours étudiant en licence : 30h	Parcours étudiants en Licence de 30h minimum dans les maquettes Universitaires Proposition d'actions transversales à destination de tous les étudiants (salons de l'emploi des stages, conférences métiers, actions en entrepreneuriat, sur l'engagement)					Intégration des modules de formations du parcours étudiant en Master 40h	Parcours étudiants en licence et master de 70h minimum dans les maquettes universitaires et amplification des actions d'insertion à destination des doctorants et Proposition d'actions transversales à destination de tous les étudiants (salons de l'emploi des stages, conférences métiers, actions en entrepreneuriat, sur l'engagement)		Intégration des parcours dans les enseignements disciplinaires et proposition d'actions transversales à destination de tous les étudiants (salons de l'emploi des stages, conférences métiers, actions en entrepreneuriat, sur l'engagement)	
	Sous action 1.2 : Développement d'une ligne de sites web/Voca et inventaire des autres outils existants	Mise en ligne du site Voca lettres	Communication autour du site Voca lettre	Diffusion du site Voca Lettres au niveau national et diffusion du site Voca Sciences à l'international									
	Sous action 1.3 : Organiser un accompagnement individuel concerté de tous les étudiants et des personnes en Formation Continue pour leur réussite, leur insertion et l'égalité des chances	Mise en place et organisation des plateformes Optimisation du service d'accueil et d'intégration des étudiants en situation de handicap dans les formations.				CdRs	Transmission et transfert d'expériences						
		Informers les lycéens et les accompagner dans leur poursuite d'études, accompagnement accompagnement via les plateformes en présentiel											
		Intégration des TICE dans l'accompagnement							Accompagnement à distance				

Action 2 : Formation et Ingénierie à l'innovation pédagogique « parcours enseignant »	Sous-action 2.1 : Construction des actions de formation, en direction des enseignants portant sur la pédagogie, l'ingénierie, la recherche documentaire, les TICE	Diffusion du catalogue de formation à destination des enseignants	Formation programmée ou construite à la demande								Reconnaissance institutionnelle dans le référentiel des enseignants chercheurs	
	Sous-action 2.2 : Service d'appui à l'innovation pédagogique : prestation de services à destination des enseignants pour tant sur la l'ingénierie pédagogique, l'organisation des formations, la FC, FI, FA	Constitution d'une cellule d'appui	Conseils et prestations de services à la demande ou en impulsion								Intégration du parcours étudiant au cœur des enseignements disciplinaires comme outil pédagogique.	
	Sous-action 2.3 : Expérimentations à mener, sur deux formations, avec suivi évaluatif, étude de cas	Appel à projet	Expérimentation				Evaluation		Diffusion des résultats			
Action 3 : « cellule de médiatisation TICE »	Sous-action 3.1 : Appui aux utilisateurs étudiants	Construction plus complète des différents modules TICE			CdR	Modules TICE en liant du parcours Etudiant.						
	Sous-actions 3.2 : Cellule d'appui et de conseil aux enseignants	Conseils et accompagnement						Salle de télé présence à Poitiers	Salle de télé présence à Niort	Salle de télé présence à Angoulême		
	Sous-action 3.3 : Expérimentations à mener, avec suivi évaluatif, étude de cas (e juriste linguiste)	Appel à projet	Expérimentation				Evaluation		Diffusion des résultats et intégration au parcours étudiant			
Action 4 : « Recherche et évaluation »	Sous-action 4.1 : Service de veille et de suivi des actions	Organisation d'une équipe opérationnelle		1ere lettre d'information	3 lettres	3 lettres	3 lettres	3 lettres	3 lettres	3 lettres	3 lettres	
	Sous action 4.2 : Recherche, transfert et application	Appels à projets		recherche		1 ^{er} colloque	Recherche		2 ^{ème} colloque	recherche		3 ^{ème} colloque
	Sous action 4.3 : Evaluation	Mise en place d'indicateurs de suivi	Evaluation tout au long du programme avec des rapports intermédiaires chaque année avec des bilans quantitatifs et qualitatifs.								Rapport final d'évaluation avec présentation des résultats et diffusion	

Quel pilotage de l'évaluation ?

Une instance spécifique Cellule évaluation PARÉ ! réunie et animée par le SAFIRE, associant les parties prenantes et des personnes ressources extérieures à l'Université de Poitiers

Que va-t-on évaluer ? La réussite du projet et l'observation des indicateurs de mesure associés par des indicateurs factuels (ex : nb d'étudiants ayant suivi un module « Métier enseignant chercheur ») et de perception (ex : degré de satisfaction des enseignants chercheurs ou étudiants).

Comment évaluer ?

Une évaluation en continu : Temps 1 : ce qu'on va évaluer est défini (indicateurs années 1 et 2),

Temps 2 : on évalue des expérimentations (années 3 et 4),

Temps 3 : on évalue la généralisation et le projet dans son ensemble (année 5 à 8)

Une évaluation croisant les regards : étudiants, enseignants, services,...

L'évaluation sera conçue comme un outil de conduite de projet : une évaluation en continu qui permet de réorienter les objectifs, moyens, méthodes. Elle permet notamment de tirer des enseignements d'expérimentations avant leur généralisation. Elle intégrera largement l'évaluation par les pairs et les apprenants eux-mêmes, l'évaluation réflexive. Elle est conçue comme une évaluation-action, adaptée à la démarche d'accompagnement du changement.

Adéquation : l'impact de la formation et de l'accompagnement pédagogique se traduit par des pratiques pédagogiques conformes à l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, à la politique d'établissement de l'Université de Poitiers et à la mise en place des référentiels de compétences nationaux de la licence.

Pertinence : l'impact se traduit par des pratiques pédagogiques appropriées compte tenu des résultats des recherches sur la pédagogie et la didactique de l'enseignement supérieur, et une augmentation des taux de réussite en licence, une augmentation du score de satisfaction des étudiants.

Originalité : l'impact de la formation pédagogique se traduit par la possibilité pour les personnels chargés d'enseignement de développer un style professionnel leur permettant de développer des pratiques pédagogiques adéquates et pertinentes.

Efficacité permettant une **régulation pédagogique** des actions de formation : repérage des impacts de la formation dans les pratiques professionnelles des personnels chargés d'enseignement (effets attendus, effets induits). Efficacité en termes d'insertion professionnelle et de réussite.

L'évaluation de Parcours Enseignant sera en partie menée selon la méthodologie de la référentialisation (Gérard Figari, Université de Grenoble). Elle s'appuie à la fois sur des données factuelles traitées par le SEEP et sur les points de vue des acteurs (promoteurs du dispositif, services, intervenants, enseignants-chercheurs, étudiants) recueillis lors d'entretiens ou au moyen d'écrits (questionnaires, récits de pratiques, etc.).

Enquête auprès des diplômés : adéquation des études à la formation (phases 2 et +), le principe de la démarche :

Etudes strictement quantitatives régulières
Etudes qualitatives régulières
ou suivant une périodicité définie

Une démarche de test de progression : dans la mesure où toutes les formations ne développeront pas au même rythme la pédagogie par apprentissage, il va être possible de mener un suivi temporel de certains indicateurs (avant / pendant / après = quand on peut considérer que le processus de diffusion des transformations pédagogiques est achevé)

Efficience permettant une **régulation managériale** du projet de formation pédagogique (mise en rapport des facteurs de résultats et des facteurs de coût pour apprécier la productivité pédagogique).

Ces critères sont en lien avec des indicateurs :

Pour l'action 2 : les indicateurs portent sur les pratiques.

Degré de mise en œuvre du référentiel de compétences en termes d'objectifs d'apprentissage, d'indicateurs de participation (taux de présence des enseignants ayant suivi les modules de formation, d'assiduité ..., indicateurs de satisfaction, degré de satisfaction des enseignants par rapport à leur participation au dispositif de formation et d'accompagnement, degré de satisfaction des étudiants par rapport à la mise en œuvre de démarches de formation innovantes), indicateurs d'acquisition (nombre de certifications obtenues et délivrées sur la pédagogie universitaire, modifications repérées dans les pratiques pédagogiques, etc.), indicateurs d'effets sur l'organisation de l'université (nombre de laboratoires intervenants en formation, en recherche ou en évaluation, de projets bénéficiant d'un accompagnement, d'évaluation conseil menées, nombre d'actions innovantes, etc.).

Pour l'ensemble de PARÉ :

Parcours Etudiant :

- nombre d'étudiants et nombre d'heures maquettes concernés par les modules PARÉ
- nombre de stages et de projets intégrés dans les maquettes de formation
- taux de réussite par public
- taux d'insertion par public

L'objectif de ces taux par public est de mettre en évidence la valeur ajoutée des processus engagés (publics classiques/salariés, par catégories socio-professionnelles), afin de vérifier si les dispositifs permettent l'égalité des chances

- % de stages faisant l'objet d'un retour d'expériences
- Enquête évaluation des formations : items portant sur la connaissance des débouchés, le lien entre les enseignements, la compréhension des objectifs à atteindre, l'appréciation de la réalisation de ces objectifs. Certains de ces items figurent actuellement dans les questionnaires d'évaluation, et les résultats obtenus mettent en évidence la nécessité de progresser. De plus, ces items seront évalués sur la base d'une échelle de valeur (de 0 à 10 par exemple).
- Enquêtes auprès des diplômés (déjà menées par le SEEP à 6 mois et à 30 mois) : elles intègrent actuellement une question sur l'adéquation de la formation suivie à l'emploi occupé. Cette question pourrait être développée pour faire apparaître les compétences acquises pendant la formation aux compétences requises par l'emploi.

Parcours Enseignant :

- nombre de stagiaires des formations à l'innovation pédagogique
- évaluation des stages : juste après, et 1 an plus tard (là encore sous la forme d'une échelle de valeurs, à partir des compétences proposées par la formation)
- l'introduction formalisée de la notion d'objectifs en termes de formation (cf plus haut) va amener les enseignants à expliciter les compétences nécessaires. Ce processus d'évaluation de la réalisation des objectifs par les enseignants eux-mêmes peut ainsi participer à rendre encore plus active la démarche de formation à l'innovation pédagogique.

6. Financement de PARÉ ! « PARcours RÉussite »

6.1 Plan de financement : apport des partenaires / financements extérieurs / financements attendus

Etablissement d'enseignement supérieur	Apports	Pourcentage de l'apport par rapport au financement total	Répartition de l'aide demandée	
			Montant en Euros	Soit en % de l'aide totale
Université de Poitiers	14 175 026	56%	9 224 529,60	100%
Sous-total (a)	14 175 026	56%	9 224 529,60	100%

Collectivité territoriale	Apports	Pourcentage de l'apport par rapport au financement total	Répartition de l'aide demandée	
			Montant en euros	Soit en % de l'aide totale
Région Poitou-Charentes	400 000	1,6 %		
Grand Poitiers	56 000	0,2 %		
Sous-total (c)	456 000	1,8 %		

Autre partenaire	Apports	Pourcentage de l'apport par rapport au financement total	Répartition de l'aide demandée	
			Montant en euros	Soit en % de l'aide totale
Fondation Poitiers Université	30 000	0,1%		
Ministère de l'enseignement supérieur	120 000	0,5%		
FSE	300 000	1,2 %		
ONISEP	100 000	0,4 %		
Rectorat	478 635	1,8 %		
CFA	100 000	0,4 %		
Sous-total (e)	1 128 635	4,4 %		

Aide « Investissements d'avenir » demandée	Pourcentage de l'aide investissement d'avenir par rapport au financement total
9 224 529,60	38 %

TOTAL (T)	
TOTAL des ressources mobilisées pour l'action	25 500 066,62 €

6.2 Estimation temps/personne par catégorie de personnel

Actions principales	Participants impliqués	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 1	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 2	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 3	Estimation temps/Personne Catégorie de personnel 4	Estimation temps/personne Catégorie de personnel 5
« parcours étudiant »	7 Conseillères orientation/insertion/vae/RE		100 % sur 8 ans donc 1640 jours/p (7 pers = 11480 jours)			
	12 Correspondants Insertion Enseignants	10% sur 8 ans donc 164 jours /p (12 pers = 1968 jours)				
	12 Relais Insertion		100% sur 8 ans donc 1640 jours/p (8 pers = 13120 jours)	100% sur 8 ans donc 1640 jours (4 pers = 6560 jours)		
	1 Chargé de mission	100% sur 8 ans donc 1640 jours/p				
	1 pilote IGE		100% sur 8 ans donc 1640 jours/p			
	2 techniciens informatique/tice suivi outils plateforme		30%/an sur 2 ans donc 120 jours/p Soit 240 jours			
	1 enseignant informaticien (Voca)	100% sur 2 ans donc 410 jours/p				
	Des rédacteurs Voca Lettres					
	1 coordonnateur Voca		30%/an sur 2 ans donc 120 jours/p			
	1 secrétaire Voca			25% sur 2 ans Soit 110 jours/pers		
	1 assistante Voca		30% sur 2 ans Soit 123 jours/pers			
	1 gestionnaire financier			10% sur 8 ans soit 164 jours/pers		
	2 secrétaires Scolarité/Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1640 jours/p (2 pers = 3280 jours)		
	1 relais UP/Lycée		50% sur 8 ans donc 820 jours/p			
	2 conseillères orientation					50% sur 8 ans donc 820 jours/p (2 pers = 1640 jours)
	Enseignants formateurs	10% sur 5 ans et 15% sur 3 ans soit 102 jours + 93 jours = 195 jours/p (100 pers = 19500 jours)				
	Personnel Handisup					
	Personnels Service commun de documentation	Parcours 1 : Année 1 : 20.4 jours Année 2 : 25 jours/an	Parcours 1 : Année 1 : 28.83 jours Année 2 : 52.52 jours			

		Année 3 : 30 jours/an Années 4 à 8 : 204 pour 5 ans Sur 8 ans : 279.40 jours	Année 3 : 61.12 jours Année 4 à 8 : 408 jours pour 5 ans Sur 8 ans : 550.47 jours Parcours 2 : Année 1 : 1.63 jours Année 2 à 8 : 22.85 pour 7 ans Sur 8 ans : 24.48 jours			
	Intervenants extérieurs					5 jours/p sur 8 ans = 40 jours (50 pers = 2000 jours)
Formation et Ingénierie à l'innovation pédagogique « parcours enseignant »	1 pilote enseignant	100% sur 8 ans donc 1640 jours/p				
	1 coordonnateur		10% sur 8 ans donc 164 jours/p			
	1 gestionnaire financier			5% sur 8 ans soit 82 jours/pers		
	1 équipe pluridisciplinaire	5% sur 8 ans soit 82 jours/pers (5 pers = 410 jours)	5% sur 8 ans soit 82 jours/pers 6 pers = 492 jours)	5% sur 8 ans soit 82 jours/pers	10% sur 8 ans soit 164 jours/pers 2 pers = 328 jours)	
	1 secrétaire Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1640 jours/p		
Cellule de médiatisation TICE	3 ingénieurs multimédias	100% sur 8 ans Soit 1640 jours/pers (3 pers = 4920 jours)				
	1 développeur multimédia	100% sur 8 ans Soit 1640 jours/pers				
	1 graphiste	100% sur 8 ans Soit 1640 jours/pers				
	1 expert juridique					100% sur 8 ans Soit 1640 jours/pers
	1 gestionnaire financier			10% sur 8 ans soit 164 jours/pers		
	1 secrétaire Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1640 jours/p		
« Recherche et évaluation »	1 équipe pluridisciplinaire	5% sur 8 ans soit 82 jours/pers (5 pers = 410 jours)	5% sur 8 ans soit 82 jours/pers 4 pers = 328 jours)	5% sur 8 ans soit 82 jours/pers	10% sur 8 ans soit 164 jours/pers 2 pers = 328 jours)	
	1 gestionnaire financier			10% sur 8 ans soit 164 jours/pers		
	1 secrétaire Secrétariat/Finances			100 % sur 8 ans Soit 1640 jours/p		
TOTAL = 85103.35 jours		34 457.40 jours	29 101.95 jours	15 608 jours	656 jours	5 280 jours

6.3 Justification des dépenses, en coûts complets, des principaux postes de dépenses exposés dans les tableaux du document A2

Les dépenses de personnel sont liées à l'encadrement des actions pédagogiques à destination des étudiants mais aussi à l'ingénierie pédagogique : création d'une cellule d'appui TICE et d'une cellule d'appui aux enseignants. Les actions de formation et d'ingénierie en termes de modularisation s'appuient sur un temps long d'intervention.

S'y ajoutent l'achat d'équipements indispensables de nature technologique : salles de téléprésence, achat de matériel de podcast mobiles, visio-conférences mobiles, tableaux interactifs, achats de matériel de type ordinateurs, vidéoprojecteurs, tablettes....

S'y intègre l'aménagement pour faciliter les accès aux personnes en situation de handicap.

Plusieurs appels à projet seront aussi financés dans le cadre de ce dispositif (expérimentation, missions...)

La communication interne et externe, la médiatisation vers l'extérieur seront aussi des centres de coûts importants.

Les montants indiqués dans les tableaux peuvent être justifiés par une analyse des coûts assurée par l'université. (Coûts chargés des salaires, basés sur une analyse des temps passés, calcul des coûts des salles, des matériels pédagogiques et de recherche, frais de téléphonie et postaux, prestations externes).

6.4 Prise en charge du coût du projet à l'issue de la période financée par IDEFI

Les universités vivent une phase de transformations aiguës. Elles se réorganisent, inventent de nouvelles formes de gouvernance pour améliorer le pilotage et la traçabilité interne des ressources, moyens financiers et en personnels. Dans une démarche d'autonomie, le président et ses conseils peuvent orienter résolument l'activité en fléchant les moyens sur des actions qu'il juge stratégiques. Dans ce cadre, les années 2011, 2011, 2013 et 2014 seront des périodes de transition entre un ancien modèle de gestion et un nouveau. Pendant ces années, un travail sera mené pour orienter l'offre de formation dans des domaines stratégiques, pour dégager des marges de manœuvre, pour mettre de nouveaux moyens en œuvre sur les politiques transversales.

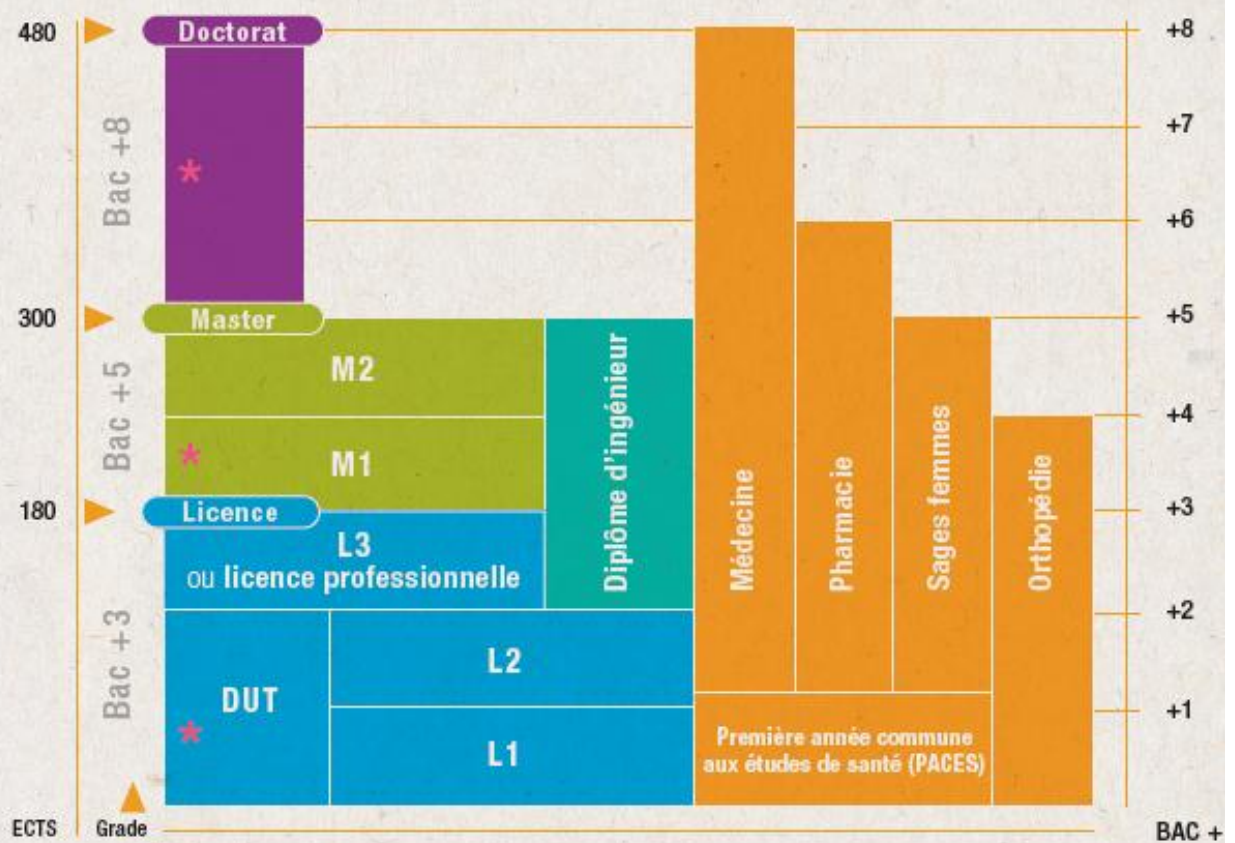
Par ailleurs, conformément aux objectifs attendus pour PARÉ, le changement progressif de culture et de pratique chez les universitaires les amènera peu à peu à intégrer à l'intérieur de leurs enseignements des éléments d'apprentissage jusqu'à présent annexes, voire négligés. Les éléments de « Parcours Etudiant » seront en grande partie intégrés aux enseignements disciplinaires, et les avancées de « Parcours Enseignant » mèneront à une autre manière d'envisager l'enseignement : moins de présentiel, de l'auto-formation, des enseignements à distance en séquences pédagogiques scénarisées. Enfin, plus d'égalité d'accès, des réorientations erronées et des abandons moins nombreux, permettront un gain de temps important pour les personnels d'accompagnement.

Tel est le défi de PARÉ : au fil des quatre dernières années d'IDEFI, l'intervention de l'Etat sera de moins en moins nécessaire. Les objectifs une fois atteints, une vitesse de croisière des cellules et services sera stabilisée et les actions seront réintégrées dans le quotidien universitaire.

Par ailleurs PARÉ permettra aussi d'optimiser les relations avec les partenaires privés ce qui fait espérer une intervention financière plus forte de leur part, suivant l'exemple de la formation continue, financée en grande partie par l'extérieur.

Annexes

Schéma des études



* Insertion professionnelle possible à ce niveau d'études

Lexique

ARFTLV	Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie
BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BIATSS	Personnels Bibliothécaires, Ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et personnel de service
DRH	Directeur des Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Information
ECTS	European Credit Transfer System (Système Européen de transfert d'unités de cours capitalisables)
EEE	Espace Economique Européen / Evaluation des Etudes par les Etudiants
FA	Formation par Apprentissage
FC	Formation Continue
FI	Formation Individuelle
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LMD	Licence - Master - Doctorat
PEC	Portefeuille d'Expériences et de Compétences
PRES	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
SCD	Service Commun de Documentation
SEEP	Service des Études, de l'Évaluation et de la Prospective
SHS	Sciences Humaines et Sociales
TD	Travaux Dirigés
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TP	Travaux Pratiques
UFR	Unité de Formation et de Recherche

Fondée en 1431 par le pape Eugène IV, puis confirmée par les lettres patentes du roi Charles VII, l'Université de Poitiers est l'une des plus anciennes universités d'Europe. Elle compte dès l'origine cinq facultés : théologie, droit canon, droit civil, médecine et arts.

UNE UNIVERSITÉ ANCRÉE DANS UNE HISTOIRE PRESTIGIEUSE DE PLUS DE CINQ SIÈCLES

Au XVI^{ème} siècle elle rayonne sur la vie culturelle de la ville et est citée comme la seconde université de France, après Paris ; 4 000 étudiants fréquentent alors l'Université de Poitiers, dont certains deviendront célèbres : Joachim du Bellay, François Rabelais, René Descartes ...

LE DÉVELOPPEMENT CONSIDÉRABLE D'UNE UNIVERSITÉ TOURNÉE VERS L'AVENIR

L'Université de Poitiers rassemble actuellement près de 25 000 étudiants et emploie 2 500 personnes.

Elle regroupe toutes les disciplines dans ses 14 unités de formation et de recherche (UFR), instituts et école d'ingénieurs, et délivre plus de 200 diplômes nationaux.

Elle développe une recherche de haut niveau dans de nombreuses spécialités au sein de 50 laboratoires et 4 structures de recherche.

Le budget global de l'Université de Poitiers, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel atteint près de 160 millions d'euros.

Implantée dans la capitale régionale, au centre-ville de Poitiers, sur le campus et sur la technopole du Futuroscope, l'Université de Poitiers rayonne dans toute la région Poitou-Charentes avec des localisations à Angoulême, Niort, Châtelleraut, Royan, Segonzac, Rochefort.



Des collaborations multiples

L'Université de Poitiers a établi de nombreux partenariats tant au niveau de la recherche que de la formation avec les grands organismes de recherche nationaux, l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aéro-technique (ENSMA), les universités françaises et internationales.

Elle appartient ainsi au Réseau des universités de l'Ouest Atlantique (RUOA) composé des 9 universités présentes dans les trois régions de Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Au niveau international elle est membre de l'Association des universités européennes (EUA), de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et du groupe de Coimbra qui intègre les universités les plus anciennes d'Europe. Elle a par ailleurs des liens privilégiés dans de nombreux pays étrangers.

Ouverte sur le monde socio-économique, elle a mis en place de multiples coopérations avec les entreprises et les collectivités et joue un rôle prépondérant dans l'activité économique de la région.

Partenaires

Partenaire	Statut	Echelle de la collaboration	Descriptif de la collaboration
ALSIV	Association	Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et de valorisation à l'engagement associatif.
CRES	Association		Partenaire forum ESS
ACEASCOP (coopérative d'activités et d'emplois)	SCOP	départementale	Collaboration globale sur l'ensemble de nos actions de sensibilisation et de formation ainsi que d'accompagnement à la création. Membre du Réseau Cap Création
ADEFIM	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance Partenaire financeur pour la reprise d'études et la VAE
ADIE	Association	Locale	Accompagnement des porteurs de projets en recherche de financement Membre du Pôle Créer/reprendre Membre du Réseau Cap Création
AEROTEAM	Association	Régionales	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
AFDAS	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
AFEV	Association	Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et travail de valorisation de l'engagement des jeunes – cordées de la réussite.
AFIM	Association	Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
AGECIF	OPCA	nationale	Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
AGEFOS PME	OPCA	Régionale/ nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
Aire 198	Société	Locale	
ALEPA	Association	Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et travail de valorisation de l'engagement des jeunes
ANFH	OPCA	régionale	Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
APEC	Association	région	Formation insertion personnel et étudiants
Association étudiantes	Association		Animation
Banque Populaire	Société	Locale	Membre du Réseau Cap Création
Bio pôle Santé	Association	Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
Boutiques de gestion	Association	Locale	Collaboration sur le Passeport Compétences Création et sur des actions de sensibilisation
C2P	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance
Cabinet Ten France	Société	Locale	Formation et expertise
CAPEE	Association	Locale	Collaboration globale sur les actions Service entrepreneuriat de l'université de Poitiers, Convention cadre. Membre du Réseau Cap Création
CCI territoriales et régionale	Chambres Consulaires	Régional	Membre du Réseau Cap Création, Membre de la Fondation, Convention de partenariat pour le développement de projets Innovants dans les PME associant EC des labos et Stages bac+5 (Prim'Innov)
CEI (centre d'entreprise et d'innovation)	Association	Locale	Collaboration globale sur les actions Service entrepreneuriat de l'université de Poitiers, Convention cadre. Membre du Réseau Cap Création. Collaboration sur le dispositif Prim'Innov.
CFA académie de Poitiers	GIP	Régionale	Partenaire opérationnel sur actions de formation des enseignants, actions de développement de l'apprentissage
CIO	état		orientation
CJD	Association	Départementale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants

CMA	Chambre consulaire	régional	Membre du Réseau Cap Création Actions de rapprochements Université – Entreprises (Prim'Innov)
Communauté d'Agglomération de Poitiers,	Collectivité territoriale	Locale	Financement. Membre du Réseau Cap Création
CREAFORT		Locale	Membre du Réseau Cap Création
Crédit Mutuel			Membre du Réseau Cap Création
CRIJ		Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et travail de valorisation de l'engagement des jeunes
CROUS	Etat	Régional	Partenaire
DDCS Vienne		Locale	Partenariat Café des projets, journée de l'engagement, Projets Jeunes
DIRECCTE	Etat	Régionale	Déploiement du dispositif Prim'Innov pour l'innovation en entreprise avec l'appui de la recherche et de stage étudiants
Direction de la communication de l'Université	Etat	Régional	Partenaire
EI2S	Association	Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
Etudiants	Particuliers		Etudiants tuteurs, témoignages, accompagnateurs, guides
FAF	OPCA	nationale	Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
FAFIEC	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
Fédération des Cigales	Association	Nationale	Participation au café des Projets, partenaire de réédition du jeu Solidarisk, partenaire global sur nos activités
Fondation Poitiers Université		Régionale	Soutien à l'étudiant ; Rayonnement international ; Innovation, recherche et Entrepreneuriat ; Développement durable ; Compétences - Adéquation Formation - Emploi
FONGECIF	OPACIF	régionale	Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
FORCO	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance
FORMIRIS	OPCA	nationale	Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
FUTUROBOIS	Association	Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
HABITAT FORMATION	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
Incubateur régional Etincel	Association	Régional	Accompagnement des projets innovants + CEI Membre du Pôle Créer/repandre. Membre du Réseau Cap Création Actions de rapprochements Université – Entreprises (Prim'Innov)
Inspection académique	état	académie	orientation
INTERGROS	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance
Les Petits débrouillards	Association	Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et travail de valorisation de l'engagement des jeunes
Lycées Poitou Charentes	état	académie	Pack
MACIF		Régionale	Membre du Réseau Cap Création – intervenant dans les formations
MAIF		Locale	Aide et soutien au niveau du handicap et interventions dans les formations
Médecine préventive	état		prévention
Mendes France	association		Sensibilisation et animation scientifique
Mission Locale de Poitiers	Association	Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et travail de valorisation de l'engagement des jeunes + rôle de prescription sur nos dispositifs

Offensive PME	Association Club d'entreprises	Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
Onisep	état		Co réalisateur des sites Voca
OPCAIM	OPCA	nationale	Partenaire financeur pour la reprise d'études et VAE
OPCALIA	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance Partenaire financeur pour la reprise d'études et la VAE
OPCASSUR	OPCA	nationale	Partenaire financeur de l'offre de formation en alternance
Poitiers Jeunes	Association	Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et travail de valorisation de l'engagement des jeunes
Pôle emploi		Locale	Membre du Réseau Cap Création Partenaire financeur pour la reprise d'études
Radio Pulsar			Diffusion information
RDT Poitou-Charentes	Association	Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
Rectorat de Poitiers	Etat	Régional	Partenaire ou donneur d'ordre
Région Poitou-Charentes	Collectivité territoriale	Régionale	Financement et formation des animateurs des Ateliers de la Création. Membre du Réseau Cap Création Partenaire financeur de l'apprentissage Partenaire financeur pour la reprise d'études, le DAEU et la VAE
Réseau Entreprises	société		Speed meeting, rencontre université entreprise, amphi métiers
RI			Foire RI
Service du Développement Economique de la CAP	Collectivité territoriale	Locale	Financement. Membre du Réseau Cap Création
Service handicap	état		Prévention
Service jeunesse de la Ville de Poitiers	Collectivité territoriale	Locale	Partenaire sur les actions de sensibilisation et travail de valorisation de l'engagement des jeunes
Services Economiques (Communautés d'agglomérations Poitiers et Angoulême)	Collectivités Territoriales	Locale	Veille sur les besoins des entreprises.
Sorégie	Société	Locale	
SPN (Réseau des entreprises du numérique Poitou-Charentes)	Association (Grappe d'entreprises)	Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
UFR et institut de l'Université	Etat	Régional	Partenaire
UNIFORMATION	OPCA	nationale	Partenaire financeur pour la reprise d'études et la VAE
Vitalis	Société privée	Local	Journées Portes Ouvertes et journée d'accueil des 1ères
Pôle Eco-Industrie		Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants
Cluster Eco Habitat		Régionale	Mise en relation, Formation, Recherche, stages, emploi, projets innovants